

Étude statistique numéro 110

**24 heures à la belge
Une analyse sur l'emploi du
temps des Belges**

L'Institut national de statistique propose des informations impartiales à un prix abordable.

Les informations sont diffusées conformément à la loi, notamment pour ce qui concerne leur confidentialité.

Nous classons les statistiques en huit domaines :

Généralités	Économie et finances
Territoire et environnement	Agriculture et activités assimilées
Population	Industrie
Société	Services, commerce et transports

Tous droits de traduction, d'adaptation, de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm sont soumis à autorisation préalable de l'Institut national de statistique.

Toutefois, la citation de courts extraits, à titre explicatif ou justificatif, dans un article, un compte-rendu ou un livre, est autorisée moyennant indication claire et précise de la source.

Les auteurs sont responsables de l'analyse des données de base et des commentaires

Éditeur responsable : Hans D'Hondt



©2002, INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE *éditeur*

B-1000 Bruxelles – 44 rue de Louvain

Étude statistique n° 110

24 heures à la belge

Une analyse sur l'emploi du temps des belges

Ignace Glorieux, Jessie Vandeweyer

Sociology Department, Research Group TOR, V.U.B.

Sommaire

1. Introduction	2
2. Organisation de l'enquête sur le budget du temps de l'INS	4
3. Un jour de la semaine, un samedi et un dimanche en Belgique	7
3.1. Le déroulement d'une journée ordinaire de la semaine.....	7
3.2. Le déroulement d'un samedi ordinaire.....	9
3.3. Le déroulement d'un dimanche ordinaire.....	11
4. Comment les Belges consacrent-ils leur temps ?	14
4.1. L'emploi du temps des hommes et des femmes belges.....	14
4.2. Emploi du temps selon la région.....	17
5. Déterminant de l'emploi du temps	20
6. Modèle de l'emploi du temps typiquement régionaux ?	28
7. Sur la différence entre hommes et femmes belges	32
7.1. Le modèle traditionnel des rôles résiste.....	32
7.2. Pas de double journée de travail pour les femmes.....	34
8. Le ménage égalitaire : pas encore pour demain	37
9. Conclusion	43
10. Bibliographie	46
Annexe 1 : illustration agenda	50
Annexe 2 : liste d'activités	60

1. Introduction

Dans le cadre de la recherche sociologique, l'on collecte bien souvent de nombreuses informations détaillées sur les attitudes, les conceptions, les opinions... de la population. Ces données se prêtent parfaitement à des analyses détaillées et à la vérification de modèles théoriques. De plus, la pertinence de ces informations pour les décideurs politiques ne fait aucun doute. Les données sur les comportements des gens ne sont certainement pas plus rares, mais sont, par contre, généralement très limitées. Il s'agit souvent de comptages très ciblés sur des comportements et des événements: le nombre de divorces, le nombre d'entrées dans les cinémas, le trafic routier et les statistiques des accidents, les suicides, la vente (et donc aussi l'achat) de voitures et d'autres produits, les nuitées dans les hôtels, les contraventions, les cambriolages... et bien d'autres choses encore sont tenues à jour avec précision dans les comptabilités notamment de l'Institut National de Statistique. Ces données constituent une source importante d'informations sociales et sont beaucoup trop peu exploitées comme telles pour la recherche à finalité scientifique et politique. Cependant, la plupart de ces données sont très limitées en raison de l'absence de contexte. La prévalence d'un comportement déterminé peut être tout au plus mise en relation avec un nombre limité de variables contextuelles, mais même cela n'est pas souvent possible. Des données systématiques et détaillées sur les actions quotidiennes sont rarement collectées auprès de groupes importants. En réalité, nous sommes assez mal informés sur de très nombreux aspects de la vie quotidienne. A quelle heure les Belges vont-ils dormir, quelle est l'importance quantitative des tâches ménagères effectuées, quand nous occupons-nous de nos enfants, quelle est la durée de travail dans les ménages à double revenu, les Wallons dorment-ils plus longtemps que les Flamands, quelle est l'importance quantitative des tâches ménagères effectuées par les jeunes hommes... ce sont toutes choses que nous ne connaissons pas bien.

Il existe différentes méthodes pour enregistrer la vie quotidienne. Par l'observation directe, par exemple, l'on peut apprendre beaucoup sur l'emploi du temps de groupes déterminés. Cette méthode est toutefois très coûteuse et, de plus, la probabilité est assez importante que l'enregistrement soit biaisé par la subjectivité de l'observateur. On recueillera beaucoup plus souvent des informations à l'aide de questionnaires sur la fréquence et la durée de certaines activités (Pentland e.a., 1999: 4). La précision de cette méthode est toutefois généralement limitée, car pour des raisons de mémoire défaillante ou de désirabilité sociale, l'on sous-estime ou surestime souvent l'importance de certains actes. Les comportements socialement souhaitables seront plus souvent signalés, la durée des activités agréables est généralement sous-estimée et les activités ennuyeuses souvent surestimées. Pour collecter des informations sur la vie quotidienne, il est préférable de réaliser une enquête sur le budget temps, qui permet de recueillir des données au moyen de journaux. Les répondants inscrivent dans un journal spécialement prévu à cet effet leur emploi du temps pendant une période déterminée. Ils donnent ainsi des informations sur la nature de leurs activités, chaque fois avec l'heure de début et de fin. Ces informations peuvent être encore élargies par des questions sur le lieu de l'activité, les partenaires de l'activité, de quelle manière l'activité est perçue... La méthode de l'emploi du temps est généralement considérée comme très précise pour enregistrer des activités, car elle minimise les biais du fait de l'enregistrement simultané par le répondant lui-même (Kalfs, 1992; Sullivan, 1996). Les données sur le budget temps permettent de dresser un tour d'horizon de l'emploi du temps et des modèles d'activités d'une population de façon très détaillée et nuancée. Elles apportent non seulement une perception du temps que certaines catégories de la population consacrent à des activités déterminées, mais l'on peut tout aussi bien vérifier à quel moment certaines activités sont effectuées,

avec quelle régularité certains actes sont posés et selon quelle séquence. En raison du détail des données du budget temps des différents points de vue possibles, les possibilités d'analyse sont quasiment illimitées. L'enquête sur l'emploi du temps est donc utile dans différents domaines de recherche et se prête bien à l'analyse de nombreux thèmes de société.

Contrairement, par ex., aux Pays-Bas, où depuis 1975 une enquête sur le budget temps de grande envergure est réalisée tous les 5 ans, la Belgique n'a aucune tradition dans la collecte de données sur l'emploi du temps. La dernière enquête de grande envergure sur l'emploi du temps des Belges date de 1966 et a été réalisée par Claude Javeau dans le cadre d'un projet international sur le budget temps (Szalai, 1972). 2060 personnes âgées de 19 à 65 ans avaient alors été interrogées. L'enquête s'était déroulée de janvier à avril 1966 (Javeau, 1970). En Flandre, plusieurs enquêtes sur le budget temps ont été réalisées sur une petite échelle, dont deux par le Groupe d'étude TOR (groupe de travail pour l'étude du temps, de la culture et de la société) de l'Unité d'enseignement et de recherche de Sociologie de la V.U.B. (voy. notamment Elchardus et al., 1984 et Glorieux, 1995). En 1999, le Groupe d'étude TOR a mené pour la première fois, sur l'initiative du Gouvernement flamand, une enquête sur le budget temps de grande envergure auprès d'un échantillon de 1533 Flamands (Glorieux, Koelet & Moens, 2000 et 2001). L'Institut National de Statistique (INS) a également mené en 1999 une enquête sur le budget temps de grande envergure auprès de 8382 Belges. C'est la première enquête nationale sur le budget temps d'une telle ampleur en Belgique.

2. Organisation de l'enquête sur le budget temps de l'INS

Depuis la fin des années 80, une taskforce travaille, sur l'initiative d'EUROSTAT (l'office statistique de l'Union européenne), à des directives qui doivent harmoniser l'enquête européenne sur le budget temps. L'objectif poursuivi est que les enquêtes sur le budget temps réalisées dans les différents Etats fédérés (et éventuellement dans d'autres pays) utilisent une même méthodologie suivant un certain nombre de directives pour rendre les résultats comparables sur le plan international. Fin 1996 et début 1997, une enquête pilote a été menée dans neuf Etats membres et neuf pays d'Europe centrale et orientale pour tester et affiner la méthodologie élaborée (Rydenstam & Wadeskog, 1998). Ce projet a débouché sur un ensemble élaboré de directives détaillées qui ont été communiquées sous forme de recommandation aux instituts nationaux de statistique des Etats fédérés (EUROSTAT, 2000). Dans le cadre de l'Union européenne, ces instituts statistiques ne sont pas tenus d'effectuer des enquêtes sur le budget temps. EUROSTAT leur demande toutefois de le faire dans la mesure du possible et, le cas échéant, selon les directives élaborées par EUROSTAT. La France a été le premier pays en 1998/99 à réaliser une enquête sur le budget temps selon les directives EUROSTAT. La Belgique a été le deuxième Etat membre en 1999 à mener une enquête sur le budget temps selon ce canevas. Depuis lors, se sont succédés: l'Estonie 1999/2000, la Finlande 1999/2000, la Hongrie 1999/2000, le Portugal 1999, la Roumanie 2000, la Slovénie 2000/2001, la Grande-Bretagne 2000, la Norvège 2000 et la Suède 2000. En 2001, des enquêtes ont débuté en Allemagne, en Italie, en Bulgarie et en Lettonie (Niemi, 2000).

L'enquête belge sur le budget temps (EBT) de l'INS a été liée à l'enquête continue sur le budget des ménages (EBM) organisée depuis 1995. Les ménages qui avaient terminé entièrement la partie budget des ménages, ont été également invités à participer à l'EBM. Chaque membre des ménages de l'échantillon âgé de 12 ans et plus a été invité à consigner en détail son emploi du temps (Dynoodt, 2000). Dans la conception des instruments de l'enquête et de la méthodologie utilisée, les recommandations d'EUROSTAT ont été en grande partie suivies¹.

Les données pour l'enquête sur le budget temps ont été collectées par l'INS du 3 décembre 1998 au 6 février 2000. Des données complètes ont été collectées auprès de 8382 répondants de 12 à 95 ans issus de 4275 ménages. Ces données ont été collectées à l'aide d'un journal spécialement conçu à cet effet (cf. annexe 1) et d'un questionnaire individuel. Les participants ont consigné leur emploi du temps dans le journal pendant une journée complète de la semaine et une journée complète du week-end. Les jours où l'emploi du temps a été consigné, étaient fixés à l'avance par les chercheurs. Les répondants ont consigné leur activité principale par 10 minutes, l'activité accessoire (éventuelle) et la compagnie présente (éventuelle) durant cette activité. Les déplacements et le moyen de transport éventuel ont été chaque fois indiqués. Les participants décrivaient leur activité dans leurs propres termes, les activités enregistrées ont été ensuite codées selon les directives EUROSTAT. Pour donner aux répondants une idée du niveau de détail souhaité dans le complètement des journaux, on leur a présenté un exemple de journal complété. Naturellement, ils ont reçu au préalable des instructions détaillées de l'enquêteur qui leur rendait visite. Le questionnaire individuel comportait plusieurs questions socio-démographiques et plusieurs questions sur le travail, la santé, la pression du temps et les loisirs. Des données sur les caractéristiques typiques du ménage (ex., type de ménage, nombre d'enfants du ménage, statut

¹ Pour de plus amples détails sur la collecte des données, voy.: INS, Glorieux, I. et J. Vandeweyer, « Enquête sur l'emploi du temps 1999 – Tome A : selon la région, l'âge, le contexte et le sexe », Série Emploi du temps et loisirs, avril 2002, Bruxelles, Institut national de statistique.

social de la personne de référence, domicile...) étaient disponibles par le biais de l'enquête sur le budget des ménages.

Pour vérifier la représentativité de l'échantillon, plusieurs de ces caractéristiques ont été minutieusement comparées avec celles de la population belge. Bien que l'échantillon réalisé présente un reflet relativement bon de la population belge (en tout cas pour les caractéristiques qui permettent une comparaison), il ressort également que, comme pour toute enquête, certaines catégories de la population sont sous-représentées et d'autres surreprésentées. Pour y remédier, les données ont été pondérées par région (post-stratification) en fonction des variables contextuelles que sont le sexe, l'âge et le niveau d'enseignement. Etant donné que la collecte des données a nécessité plus d'une année et que certains mois ont donc pesé davantage dans la période d'enquête, une correction a également été effectuée pour les mois concernés. Les coefficients de pondération que nous utilisons de cette manière varient de 0,08 (femmes de Bruxelles âgées de 70 à 74 ans, possédant un diplôme de l'enseignement supérieur non-universitaire, qui ont complété leur journal en décembre) à 7,38 (femmes flamandes âgées de plus de 75 ans, possédant au plus un diplôme de l'enseignement primaire, qui ont complété le journal en juillet).² Dans toutes nos analyses, nous utilisons les données pondérées.

Les répondants ont pu choisir librement dans le journal la description de l'activité. Même après codage de ces descriptions, cela conduit à un grand nombre (= 272) d'activités différentes consignées. Pour faciliter quelque peu leur utilisation, ces activités ont été regroupées en 31 catégories d'activités bien définies que l'on peut encore rassembler en 9 catégories principales (voir. tableau 1).

Tableau 1: Activités réparties en 9 rubriques

	Exemples (non exhaustif)
1. Emploi	Profession principale, travail supplémentaire, pauses, ...
2. Tâches ménagères et familiales	Vaisselle, cuire les aliments, ranger une pièce, s'occuper des animaux, peindre, tondre le gazon, utilisation de services, ...
3. Soins et éducation des enfants	Laver, donner à manger, jeux et lecture
4. Soins personnels	Nourriture et boissons, prendre une douche, aller au wc, dentiste, coiffeur, ...
5. Sommeil et repos	Dormir, se reposer, prendre un bain de soleil, ...
6. Enseignement et formation	Enseignement, faire ses devoirs, cours, formation professionnelle, pauses liés à l'enseignement, ...
7. Activités sociales	Bénévolat, réunions, fêtes, soins aux adultes, ...
8. Loisirs	Hobby, jeux, sport, divertissements, sorties, participations aux activités culturelles, média, ...
9. Déplacements	Déplacements divers

Cette classification correspond en grande partie à celle utilisée dans les enquêtes du groupe TOR sur l'organisation des loisirs (cf. Glorieux, Koelet & Moens, 2000)³. La liste complète des activités est reproduite à l'annexe 2.

² voy. note sur la pondération: Vandeweyer, J., I. Glorieux and C. Vanderhoeft : Weighting the Belgian Time Use Survey 1999. *Statistics Belgium Working Paper* n° 7, 2001.

³ Dans l'enquête de l'INS, l'on travaille avec 9 catégories principales au lieu de 11 dans les enquêtes du groupe TOR. Les catégories 'attendre' et 'activités résiduelles' n'apparaissent pas, en effet, dans l'enquête de l'INS. 'Attendre' n'a été utilisé qu'en relation avec l'enseignement & la formation et a donc été classé dans cette catégorie. Sont classées dans les 'activités résiduelles' des enquêtes sur le

24 heures à la belge

Dans cette contribution, nous esquissons un aperçu général de l'emploi du temps des Belges. Nous commençons au paragraphe 3 par le déroulement d'une journée ordinaire de la semaine, un samedi et un dimanche en Belgique. Nous décrivons à quel moment les Belges vont dormir, se lèvent, mangent, regardent ensemble la télévision... et nous essayons ainsi de donner une idée du caractère collectif de l'emploi du temps. Au paragraphe 4, l'attention se déplace du moment des activités vers leur durée. Au point 4.1, nous vérifions combien de temps les hommes et les femmes belges consacrent à diverses activités, comme le sommeil, le travail, les loisirs, les déplacements... Au point 4.2, nous faisons de même, mais avec une attention particulière pour les différences entre les régions. Au paragraphe 5, nous examinons l'influence de différentes caractéristiques d'individus quant à la manière dont ils organisent leur temps. Outre les différences déjà citées que sont le sexe et la région, nous incluons aussi dans notre analyse l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et le nombre d'enfants. Après ces analyses dans lesquelles nous nous focalisons essentiellement sur la durée des différentes activités, nous examinons aux paragraphes 6 et 7 les modèles d'activités. Au paragraphe 6, nous vérifions s'il existe des modèles typiques d'organisation du temps selon la région. Au paragraphe 7, nous examinons s'il existe un modèle d'organisation du temps lié au sexe. Au paragraphe 8, nous analysons l'organisation du temps au niveau du ménage. La charge de travail dans les différents types de familles constitue un élément central. Au paragraphe 9, enfin, nous résumons une fois encore brièvement les principales constatations et nous tentons, sur cette base, de formuler un certain nombre de conclusions.

3. Un jour de la semaine, un samedi et un dimanche en Belgique

Nous commençons notre aperçu par une image générale de la manière dont se déroule un jour de la semaine, un samedi et un dimanche en Belgique. Pour maintenir la clarté de cette image, nous utilisons à cet effet la classification des activités en 9 rubriques principales.

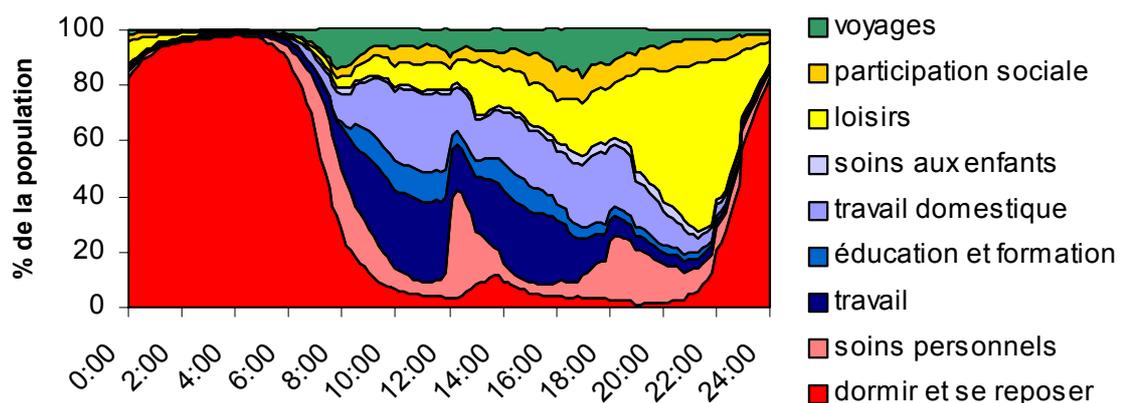
3. 1. Le déroulement d'une journée ordinaire de la semaine...

Les figures 1A et 1B reproduisent sous forme graphique le déroulement d'une journée ordinaire de la semaine. La figure 1A reproduit toutes les 10 minutes, en données cumulées, le pourcentage de répondants qui participe à chacun des 9 groupes d'activités différents. La figure 1B représente le même pourcentage, mais pas en données cumulées. Dans la figure 1A, toutes les courbes s'empilent clairement les unes sur les autres, sur la figure 1B, on voit mieux quelles sont les activités dominantes des différentes parties de la journée et le pourcentage des répondants qui participe à ces activités.

de minuit à 7 heures: la Belgique dort

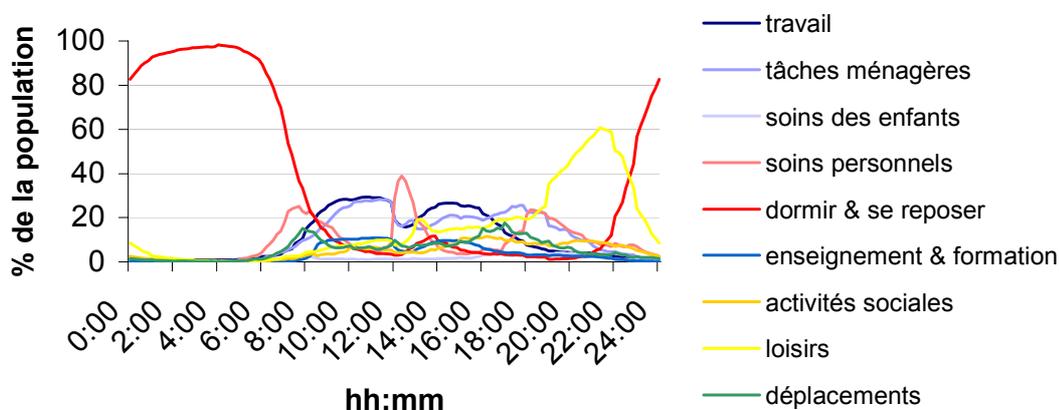
En semaine, 82,7% des Belges dorment à minuit. Le reste de la population se détend et profite de son temps libre (8,5%), essentiellement devant la télévision. 2,6% participent encore à minuit à des activités sociales et 2,5% se préparent à aller dormir. La part des dormeurs augmente toutefois rapidement et à 4 heures, 98,3 % des Belges ont plongé dans un profond sommeil. A 6 heures, un faible pourcentage déjà se lève et se prépare pour la journée. En une petite heure de temps, le nombre de dormeurs belges décroît de 89,3 % à 6 heures à 62% à 7 heures.

FIGURE 1: DEROULEMENT D'UN JOUR DE SEMAINE MOYEN



24 heures à la belge

FIGURE 1B: DISTRIBUTION D'ACTIVITES LORS D'UN JOUR DE SEMAINE MOYEN



de 7 heures à 12 heures: la Belgique se réveille et se prépare pour une journée de travail, une journée d'école ou aux tâches ménagères.

Pendant la semaine, plus de la moitié de la population est sorti de son lit à 7h20 et 24% se trouve à la table du petit déjeuner ou dans la salle de bains. 6% sont déjà (ou toujours) au travail et 6,4% ont déjà commencé certaines tâches ménagères. Au même moment, 9,3% des Belges sont déjà sur la route. La pointe du matin se situe vers 8 heures (15,2%). A cette heure, trois quarts de la population est réveillée. Le reste d'une matinée de la semaine est essentiellement consacré à un travail rémunéré, à des tâches ménagères et à la fréquentation de l'enseignement. En moyenne, 7% de la population dispose de temps libre dans la matinée.

de 12 heures à 14 heures: pause de midi

A partir de 12 heures, le nombre de personnes au travail se réduit sensiblement, c'est la pause de midi. L'école aussi tire à sa fin. En 10 minutes, le nombre de participants à l'entretien de sa propre personne (essentiellement le repas) augmente de 20% (à 28,9%). A midi, 19% sont encore au travail et 19,3% s'affairent à des tâches ménagères. Le temps de déplacement connaît encore une petite pointe (10%). Les Belges mangent en masse à la même heure sur le temps de midi. La pause de midi pendant la semaine est concentrée entre 12 heures et 13 heures, avec un pic à 12h20 (37,4%). Ensuite, nous observons une décréue du nombre de mangeurs. Cette baisse coïncide avec une progression de la part des Belges qui dorment: un petit pourcentage de Belges - 8 à 10% - font une petite sieste qui se prolonge jusque dans l'après-midi. Du côté du temps libre, nous voyons aussi une recrudescence pendant la pause de midi. Les contacts sociaux, le travail bénévole et les réunions sont mis entre parenthèses vers midi. Le temps consacré à la prise en charge des enfants augmente notablement dans cette période.

de 14 heures à 18 heures: reprise de l'activité, mais dans une moindre mesure

Après la pause de midi, le Belge reprend ses activités. Le nombre de travailleurs est toutefois moins important dans l'après-midi qu'en matinée. Les tâches ménagères sont aussi un peu délaissées. Par contre, l'on relève une augmentation des activités de loisirs et de la participation sociale. A 14 heures, 26,3% sont au travail et 18,6% assurent les tâches ménagères. 19,8% s'occupent à des activités non liées à un travail comme les hobbies, le sport, les divertissements, les sorties, les médias ou les contacts sociaux. La part des travailleurs et des écoliers se réduit

progressivement après 16 heures. A 17 heures, le pourcentage de travailleurs est déjà tombé à 13,4% et le pourcentage pour les tâches ménagères s'est hissé à 22,4%. Les enfants sont revenus de l'école, ce qui s'exprime par un regain de la prise en charge des enfants. Vers 17 heures, l'on observe également un pic de la circulation du soir: 17,7% des Belges sont sur la route à ce moment-là.

de 18 heures à 21h30: la famille et le temps libre

C'est le moment de la journée que l'on passe de préférence en famille. A 18 heures, le temps est essentiellement consacré à la préparation du repas et à d'autres tâches ménagères (23%), au boire et au manger et aux soins corporels (21,3%) et au temps libre (19,2%). Le repas du soir n'est toutefois pas pris de façon aussi concentrée que le repas de midi et se répartit sur plusieurs heures avec un pic à 18h20: 20,7% des Belges sont à table à ce moment-là. Après le repas du soir, le temps libre prend son envol. Les enfants sont mis au lit. Une partie de la population suit des cours ou étudie à la maison. Jusqu'à 21h30, l'on remarque une progression du pourcentage de Belges profitant de leur temps libre, qu'il passe en grande partie devant la télévision. A 21h20, le pourcentage de téléspectateurs est le plus élevé (48,5%), ensuite leur nombre commence à décroître.

de 21h30 à minuit: le Belge ressent de la fatigue

A 21h30, près de la moitié (48,1%) des Belges sont encore devant la télévision, 10% se consacrent à une autre activité de loisir et 8,6% entretiennent des contacts sociaux, cette part se réduit toutefois progressivement au fur et à mesure que la soirée avance. 8% des Belges sont déjà au lit à 21h30 et cet exemple sera de plus en plus suivi dans les heures qui suivent.

3. 2. Le déroulement d'un samedi ordinaire...

Le samedi présente un tout autre modèle d'activités (voy. figures 2A et 2B). La principale raison en est naturellement la disparition du travail rémunéré pour la majorité des Belges. Le samedi, c'est l'occasion de dormir un peu plus longtemps et un plus grand nombre de Belges font du sport, sortent, rendent visite à des amis... ou pratiquent d'autres activités de loisirs et sociales. Cependant, de très nombreuses tâches ménagères sont aussi effectuées le samedi.

de minuit à 8 heures: les Belges dorment, à l'exception d'une petite partie qui se divertit et fait la fête pendant la nuit

Le vendredi soir, le week-end commence et les Belges vont dormir plus tard. A minuit, seuls 66,8% des Belges sont au lit. Les autres Belges pratiquent des activités de loisirs (15,1%) ou socialisent (7,4%). 4% consacrent de l'attention à la prise en charge personnelle et 3,2% se déplacent à ce moment-là. Quelques heures plus tard, presque tout le monde est au lit. Les Belges sont toutefois plus nombreux à dormir plus longtemps le samedi. Entre 7 heures et 8 heures, survient la plus forte baisse du nombre de dormeurs. Le samedi matin à 6h50, 90,2% des Belges sont toujours au lit contre 59,5% à 8 heures.

24 heures à la belge

de 8 heures à 12 heures: réveil en douceur et remise en ordre de l'habitation

Le samedi, la moitié de la population se réveille à 8h20, une heure plus tard qu'un jour de la semaine. La matinée est essentiellement faite de tâches ménagères qui n'ont pu être effectuées la semaine par manque de temps et par la prise en charge des soins personnels et des activités de loisirs. A 8h40, le nombre de participants qui s'occupent de leurs soins personnels est le plus élevé, nous pouvons franchement supposer que la plupart des gens prennent leur petit déjeuner à cette heure. Les déplacements s'amplifient au cours de la matinée et se maintiennent tout au long de la journée avant de décroître le soir. De plus, l'on consacre moins de temps aux activités sociales. Un petit pourcentage doit aussi travailler le samedi ou suivre un cours.

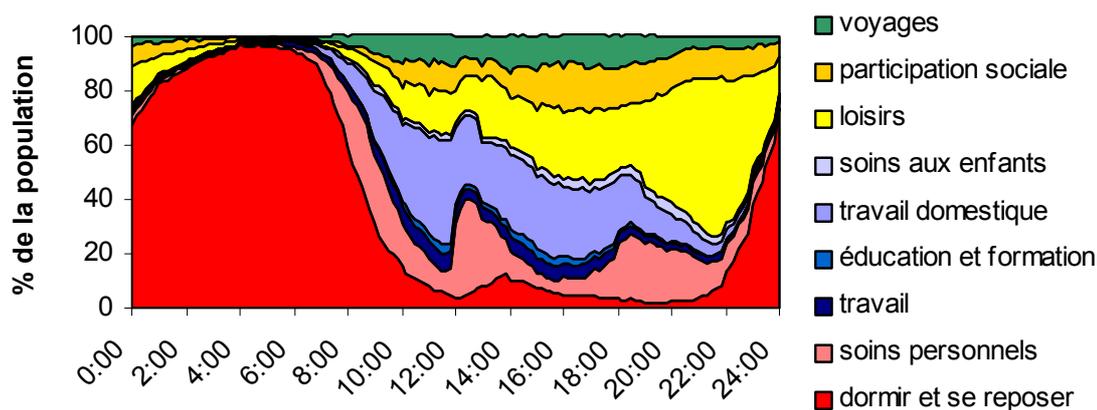
de 12 heures à 14 heures: heure du repas

Le samedi, 12 heures est aussi un tournant et les Belges se mettent à table. Les heures de repas sont toutefois plus étalées qu'un jour de semaine. A 12h20, la plupart des gens sont à table (32,9%), mais il faut attendre 13h30 avant que la majorité des estomacs soient remplis. Le travail ménager est mis en suspens et sera repris dans l'après-midi, quoique dans une moindre mesure.

de 14 heures à 18 heures: tâches ménagères toujours, loisirs et intensification de la participation sociale

A 14 heures, plus que 7,5% sont à table et 10,4% font une sieste. Par ailleurs, l'on pratique essentiellement des activités de loisirs (18,6%) et l'on effectue des déplacements (13,9%). La toute grande majorité des Belges occupent leur après-midi par des tâches ménagères et des loisirs. Le samedi après-midi est aussi le moment choisi pour la participation sociale (petites fêtes, contacts avec les amis et la famille...) On dispose de temps accru les soins et l'éducation des enfants.

FIGURE 2: DEROULEMENT D'UN SAMEDI MOYEN



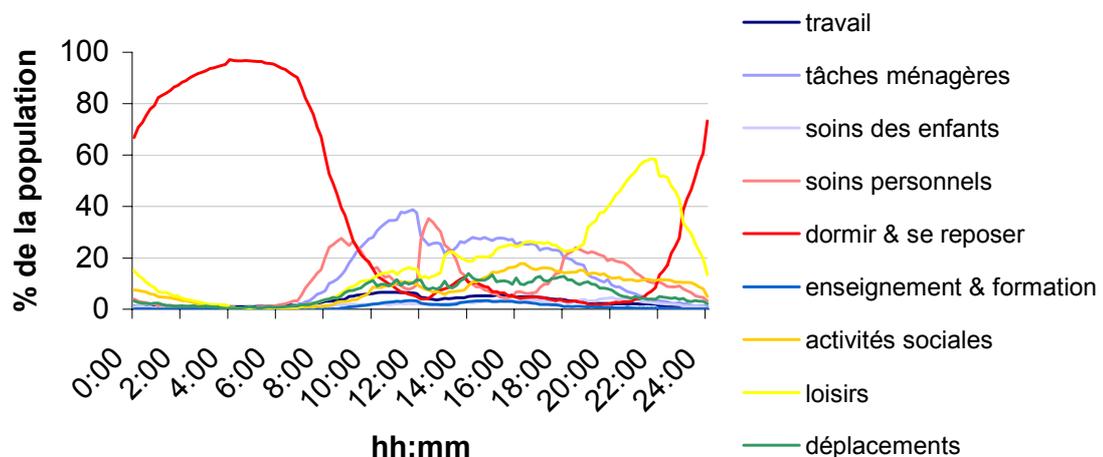
de 18 heures à 21h30: repas suivi de loisirs et d'activités sociales

Vers 18 heures, l'on se retrouve à table. Le repas du soir le samedi est pris par les Belges à différentes heures et est essentiellement réparti entre 18 heures et 20 heures. Après le repas, la soirée est presque entièrement occupée par des activités de loisirs et les activités sociales.

de 21h30 à minuit: la moitié des Belges vont dormir, l'autre moitié continue à faire la fête

A 21h40, la majorité des gens s'adonnent à des loisirs (58,6%), dont les trois quarts environ (ou 45,8%) sont assis devant la télévision. 11,3 % se trouvent pendant ce temps à une petite fête ou avec des amis (activités sociales) et 10,5% se trouvent dans la salle de bains pour leurs soins personnels ou prennent encore un dernier en-cas avant d'aller au lit. 7% seulement sont déjà au lit. Ce nombre commence lentement à augmenter, bien qu'il faille encore attendre 23h30 pour que 50% de la population soit au lit. Le dimanche est une nouvelle journée de congé.

FIGURE 2B: DISTRIBUTION D'ACTIVITES LORS D'UN SAMEDI MOYEN

**3. 3. Le déroulement d'un dimanche ordinaire...**

Contrairement au samedi, le dimanche est un véritable jour de repos: non seulement le travail rémunéré disparaît, mais le travail non-rémunéré (tâches ménagères) se fait aussi beaucoup plus rare le dimanche. Et l'on sommeille naturellement beaucoup. C'est le dimanche que les Belges se réveillent le plus tard, mais ils vont aussi dormir plus tôt que le samedi (voir. figures 3A et 3B).

de minuit à 8 heures: sommeil

Le dimanche, les Belges font la grasse matinée: à 7h30, 80,8% sont toujours au lit, le samedi, le pourcentage n'est que de 75,7% à la même heure. A ce moment-là, 9,4% de la population se trouve dans la salle de bains ou à la table du petit déjeuner.

de 8 heures à 12 heures: grasse matinée suivie de tâches ménagères et de loisirs

A 8 heures du matin, 31,5% des Belges sont debout. Près de la moitié d'entre eux s'occupent de leurs soins personnels. 6,8% débutent la journée par des tâches ménagères, du bricolage, des courses ou la visite de services. 3,4% s'adonnent à leurs loisirs et 2,7% sont au travail. A 8h40 seulement, la moitié des Belges sont réveillés (20 minutes plus tard que le samedi). A 10 heures, un quart de la population est toujours au lit. La matinée est essentiellement occupée par des tâches ménagères, suivies des loisirs, des activités sociales et des soins personnels. Entre 10 et 12 heures, 9% de la population en moyenne est sur la route.

24 heures à la belge

de 12 heures à 14 heures: déjeuner

Le dimanche, la période du déjeuner est encore plus étendue que le samedi, elle s'étale de 12 heures à 14 heures. A midi, le nombre de mangeurs augmente, passant de 5,2% à 19,1%. A 12h30, environ un tiers de la population (35,1%) est à table, soit le nombre le plus élevé. Mais même à 13h30, 22,8% sont toujours à table.

FIGURE 3: DEROULEMENT D'UN DIMANCHE MOYEN

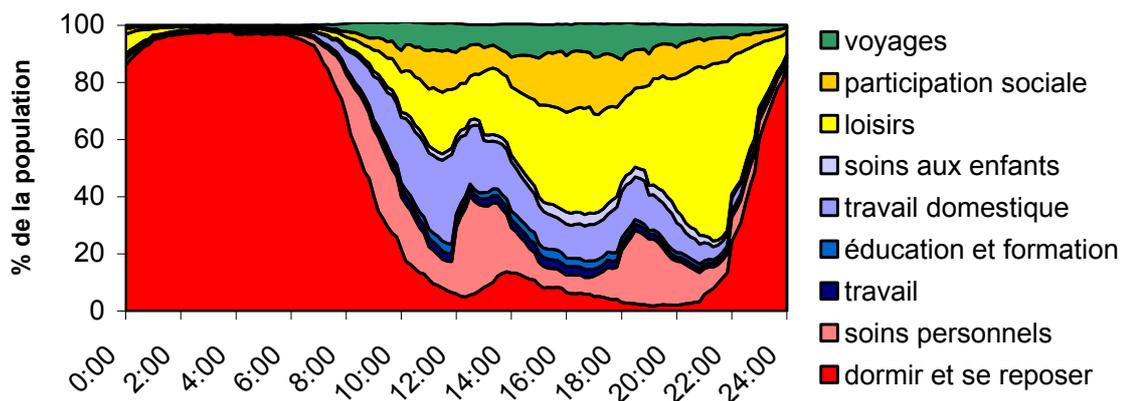
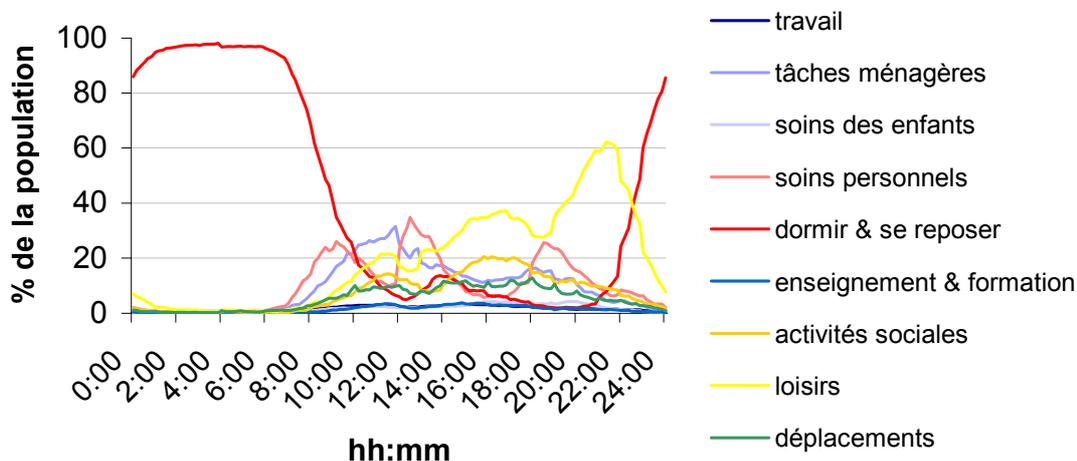


FIGURE 3B: DISTRIBUTION D'ACTIVITES LORS D'UN DIMANCHE MOYEN



de 14 heures à 18 heures: surtout loisirs et contacts sociaux

Le dimanche après-midi, le temps libre est surtout utilisé pour des activités de loisirs et la participation aux activités sociales. A 16h30, par exemple, 36,7% se consacrent à des loisirs, 19,6% accordent de l'attention aux contacts sociaux et 12,1% effectuent une tâche ménagère. On travaille d'ailleurs moins dans le ménage que le samedi. Environ 10% sont en chemin et il en va de même pour toute l'après-midi. Environ 6% s'occupent de leur prise en charge personnelle et 6% encore dorment ou se reposent. C'est le dimanche après-midi que l'on passe le plus de temps

avec les enfants. Entre 17 et 18 heures, les activités de loisirs et sociales diminuent lentement en faveur de la prise en charge des soins personnels et des tâches ménagères: on prépare le repas.

de 18 heures à 21h30: repas du soir suivi de beaucoup de loisirs

Alors que le samedi soir le temps consacré à des besoins personnels (repas et soins personnels) est assez réparti sur le début de la soirée, il est de nouveau un peu plus concentré le dimanche avec un pic vers 18h30 (25,6%, dont 23,4% de mangeurs). A 20 heures, ce pourcentage s'élève encore à 15,4%. Après 18h30, les loisirs prennent beaucoup d'ampleur, tandis que la participation aux activités sociales commence à décroître après 18h30. Le dimanche est le jour de la télévision par excellence, non seulement dans l'après-midi, mais aussi le soir, plus que les autres jours. Le temps libre est donc essentiellement consacré à la télévision. Le pic des chiffres d'audience se situe vers 21h20, où 52,1% des Belges sont devant le petit écran.

de 21h30 à minuit: les loisirs se raréfient et de plus en plus de Belges s'apprêtent à aller dormir

A partir de 22 heures, le nombre de dormeurs progresse fortement, de 13,4% à 21h50, à 24,3% à 22 heures. Dans le même temps, la part des pratiquants de loisirs diminuent en 10 minutes de 11%, plus que la moitié des Belges seulement passant du temps libre (40,2% devant la télévision). Pendant le reste de la soirée, de plus en plus de Belges vont dormir, à 23 heures, le nombre de dormeurs passe de 48,5% à 60%. Le rythme de la journée de la semaine s'annonce de nouveau.

L'aperçu du déroulement d'un jour de la semaine, d'un samedi et d'un dimanche ordinaires fait apparaître clairement le caractère collectif de l'emploi du temps. Il existe de très nombreuses activités qui suivent un rythme collectif: à 4 heures du matin d'un jour ordinaire de la semaine, plus de 98% des Belges dorment, à 12h20, près de 40% sont à table et à 21h30, près de la moitié des Belges regarde la télévision. Il ressort des rythmes d'activités une organisation assez précise de la journée et de la semaine. Il y a un temps pour dormir (entre 23 et 7), il y a des périodes de travail collectives (dans la semaine surtout entre 9 et 12 et entre 13 et 16), les repas du midi se prennent dans une grande mesure en même temps, les loisirs sont clairement délimités dans le temps (le soir de 19 à 23 et le dimanche après-midi) et, même les tâches ménagères enregistrent des pics (surtout le samedi matin). Bien que nous ne disposions pas de données comparables du passé, on ne voit pas directement le samedi et le dimanche se calquer sur les jours de la semaine, ou que nous évoluerions vers une société active 24 heures sur 24.

4. Comment les Belges consacrent-ils leur temps?

4. 1. L'emploi du temps des hommes et des femmes belges

Dans la suite, nous examinons le temps moyen que les hommes et les femmes belges consacrent par semaine aux 9 activités principales. Etant donné que les répondants n'ont complété le journal que pendant une seule journée de la semaine et un seul week-end, nous calculons la durée moyenne des activités pour une semaine composée fictivement. En multipliant par cinq la durée moyenne consacrée à une activité un jour de semaine et en multipliant par deux la durée moyenne consacrée à une activité principale un jour de week-end et en les additionnant, nous obtenons pour chaque répondant la durée totale consacrée à une activité déterminée pour une semaine fictive. Au niveau d'un répondant, cela ne donne toutefois pas réellement une image fiable, surtout du fait que le samedi et le dimanche sont des jours très différents (voy. supra). Cependant, dans la mesure où différentes catégories pertinentes de la population sont représentées de façon représentative chaque jour de la semaine, nous obtenons au niveau agrégé une image fiable de l'emploi du temps en rythme hebdomadaire. Sur la base des tests que nous avons effectués, il ressort que la population belge est représentée de façon représentative dans notre échantillon pour chaque jour de la semaine séparément, (en tout cas pour les variables contextuelles pondérées)⁴. Nous pouvons donc partir du principe que les chiffres agrégés que nous avons calculés pour la semaine totale (5 jours de semaine, un samedi et un dimanche) donnent une image fiable de l'emploi du temps de différentes catégories de la population que nous distinguons dans nos analyses.

Dans le tableau 2, nous abordons la durée moyenne consacrée aux 9 activités principales distinctes, parmi lesquelles nous établissons chaque fois une distinction entre hommes et femmes. La subdivision selon le sexe est la seule classification que nous effectuons (provisoirement). Cela signifie que les moyennes que nous donnons, sont valables pour un groupe de répondants de 12 à 95 ans présentant différents niveaux d'enseignement, de situation professionnelle, de composition de ménage... De plus, les moyennes sont calculées sur la population totale de l'échantillon (répondants) et pas seulement sur les personnes qui effectuent réellement l'activité (participants)⁵.

⁴ voy. note sur la pondération: Vandeweyer, J., I. Glorieux and C. Vanderhoeft : Weighting the Belgian Time Use Survey 1999. *Statistics Belgium Working Paper* n°7, 2001.

⁵ Lorsque, par exemple, 10 heures sont consacrées en moyenne par semaine au travail par répondant, nous tenons compte également des inactifs. Avec un taux de participation de 30% pour la population totale au travail, cela nous donne une moyenne d'environ 33 heures de travail par semaine et par participant.

Tableau 2 : Emploi du temps moyen des hommes et des femmes dans 9 rubriques principales (durée par répondant et par semaine).

Activités	Hommes (N6=4077)	% du temps totale/semaine	Femmes (N=4309)	% du temps totale/semaine
Emploi**	18:29	11%	10:19	6%
Tâches ménagères et familiales **	14:36	9%	23:58	14%
Soins et éducation des enfants **	1:57	1%	3:18	2%
Soins personnels **	16:01	9%	17:06	10%
Sommeil et repos**	62:22	37%	64:29	38%
Enseignement et formation	5:19	3%	4:55	3%
Activités sociales **	9:18	6%	9:59	6%
Loisirs**	29:58	18%	25:26	15%
Déplacements**	10:38	6%	8:59	5%

Signification statistique de la différence entre hommes et femmes: * p<0,05; **p<0,01.

La population belge passe le plus clair de son temps à dormir et à se reposer. Plus d'un tiers (environ 38%) du temps disponible par semaine est occupé de cette manière. En moyenne, plus de 60 heures par semaine, ou environ 8 heures par jour sont passées au lit. Les femmes dorment 2h07 de plus que les hommes par semaine.

Après le sommeil, la plus grande partie de la semaine est occupée par les 'loisirs'. On observe à cet égard que les femmes ont 4h32 de loisirs en moins que les hommes. Les femmes ne peuvent consacrer que 25h26 par semaine à des activités de loisirs (environ 15% du temps total), contre 29h58 pour les hommes (environ 18% du temps total). Lorsque nous regardons les différentes activités de loisirs (voy. tableau 3), on relève que les hommes consacrent plus de temps à chaque activité distincte que les femmes.

Tableau 3: Emploi du temps moyen des hommes et femmes consacré à certaines activités en relation avec les loisirs (durée par répondant par semaine).

Activités	Hommes (N=4077)	% des loisirs	Femmes (N=4309)	% des loisirs
Hobby et jeux **	2:45	9%	2:17	9%
Sport**	1:25	5%	0:39	3%
Récréation**	2:12	7%	1:55	8%
Sorties**	0:32	2%	0:15	1%
Spectacles et activités culturelles **	1:05	4%	0:50	3%
TV/Vidéo**	16:48	56%	15:30	61%
Musique**	0:49	3%	0:35	2%
Lire**	3:35	12%	3:12	13%
Nouveaux médias **	0:46	3%	0:14	1%

Signification statistique de la différence entre hommes et femmes: ** p<0.01.

⁶ Le 'N' dans ce tableau et les suivants signifie la grandeur pondérée de l'échantillon.

24 heures à la belge

La télévision domine les loisirs. Cela concerne aussi bien les hommes que les femmes. En moyenne, l'on passe 16 heures par semaine ou environ 2h30 par jour devant la petite lucarne. Bien que les hommes regardent 1h18 de plus la télévision par semaine, les femmes consacrent en proportion de leur temps libre disponible total, une part un peu plus importante à la télévision (61% de leur temps libre contre 56% pour les hommes). Après la télévision, suit la lecture comme activité de loisir la plus pratiquée. Les hommes lisent 23 min de plus par semaine que les femmes, mais cela occupe 12 à 13% du temps libre total des femmes comme de celui des hommes. Les hobbies et les jeux comptent aussi beaucoup. Les hommes y consacrent 2h45, les femmes un peu moins, soit 2h17. Il en va de même pour les divertissements, auxquels les Belges s'adonnent environ deux heures par semaine. Les Belges consacrent aussi en moyenne une heure par semaine à la participation aux spectacles et activités culturelles. Ecouter de la musique et sortir sont nettement moins en vogue. On remarquera que les hommes consacrent quelque trois fois plus de leur temps libre au sport et aux nouveaux médias que les femmes.

Quand nous envisageons le 'travail salarié, les tâches ménagères et familiales & soins et l'éducation des enfants' comme charge de travail totale d'un individu, l'importance du temps libre disponible se réduit et l'on s'aperçoit qu'après le sommeil, la plus grande partie du temps (21% pour les hommes et 22% pour les femmes) est consacrée au travail. La charge de travail totale des hommes s'élève en moyenne à 35h02, chez les femmes elle s'élève à 37h35 (2h33 par semaine de plus que pour les hommes). De plus, la composition de la charge de travail est aussi très inégalement répartie entre hommes et femmes. Les hommes consacrent en moyenne 18h29 par semaine au travail salarié, soit 8h10 de plus que les femmes. Par contre, les femmes consacrent bien plus de temps aux tâches ménagères et familiales (environ 24 heures par semaine ou 9h22 de plus que les hommes) et aux soins et à l'éducation des enfants (3h18 par semaine ou 1h21 de plus que les hommes). Il n'est pas encore question de disparition des schémas de comportements classiques (voy. infra).

La population belge suit en moyenne environ 5 heures par semaine un 'enseignement et une formation'. On ne note aucune différence significative entre les hommes et les femmes en termes de nombre d'heures de formation suivie et de temps d'attente correspondant.

Les femmes travaillent et dorment non seulement plus longtemps, mais consacrent aussi plus d'une heure de plus à leur 'soins personnels' que les hommes. Les hommes y consacrent environ 16 heures et les femmes 17 heures par semaine. De plus, il ressort du tableau 4 que cela vaut non seulement pour le temps que les femmes passent dans la salle de bains (32 min de plus que les hommes), mais aussi pour le repas (15 min de plus que les hommes) et les soins professionnels (18 min de plus que les hommes). Les femmes s'occupent donc nettement plus de leur corps que les hommes.

Tableau 4: Emploi du temps moyen des hommes et des femmes accordé à certaines activités en relation avec les soins personnels (durée par répondant par semaine)

Activités	Hommes (N=4309)	% des soins pers.	Femmes (N=4077)	% des soins pers.
Nourriture et boissons **	10:21	65%	10:36	62%
Soins personnels **	5:11	32%	5:43	33%
Recevoir des soins professionnels	0:29	3%	0:47	5%

Signification statistique de la différence entre hommes et femmes: **p<0,01.

Le cliché traditionnel pour les hommes et les femmes se confirme une fois de plus quand nous regardons le temps qu'ils consacrent aux 'activités sociales'. Les femmes y consacrent 41 min par semaine de plus que les hommes. On observe que les hommes consacrent plus de temps aux activités participatives (bénévolat) et l'on retrouve davantage les femmes dans les discussions, les fêtes et au téléphone (contacts sociaux). En ce qui concerne le temps consacré aux soins et à l'aide des tiers, nous ne constatons aucune différence significative entre hommes et femmes.

Tableau 5: Emploi du temps moyen des hommes et des femmes consacré à certaines activités en relation avec les activités sociales (durée par répondant par semaine)

Activités	Hommes (N=4309)	% des activités sociales	Femmes (N=4077)	% des activités sociales
Activités participatives **	1:17	14%	0:56	9%
Contacts sociaux**	7:31	81%	8:26	84%
Soins et aide aux tiers	0:31	6%	0:37	6%

Signification statistique de la différence entre hommes et femmes: **p<0,01.

Les hommes sont en moyenne 10h38 par semaine sur la route ('déplacements': trajets domicile-lieu de travail, déplacements pour le ménage et les loisirs...), soit 1h39 de plus que les femmes qui consacrent environ 9 heures par semaine à des déplacements.

Bien que la littérature parle souvent de la lente disparition des schémas de comportements classiques et de l'avènement de l'homme nouveau, il apparaît des données du budget temps que l'utilisation du temps par les hommes et les femmes diffère fortement. Pour huit des neuf catégories distinctes d'activités, nous trouvons des différences significatives selon le sexe. Les femmes ont une charge de travail totale supérieure, font plus de tâches ménagères et familiales et prennent davantage en charge les enfants, consacrent plus de temps aux soins personnels et aux activités sociales. Par contre, les hommes prestent plus de travail salarié, ont plus de loisirs et sont plus longtemps en déplacement. Ce n'est que sur le plan de l'enseignement et de la formation que l'on n'observe aucune différence significative entre les sexes. Au paragraphe 7, nous examinons en détail ces différences liées au sexe. Nous vérifions dans un premier temps s'il est aussi question entre les habitants des différentes régions (Bruxelles, Flandre et Wallonie) de différences significatives dans l'emploi du temps.

4. 2. Emploi du temps selon la région

Alors que l'on pense généralement que les habitudes des hommes et des femmes se rejoignent, l'on affirme souvent que notre pays se dissocie non seulement sur le plan administratif, mais aussi dans le domaine culturel. Naturellement, les données sur l'emploi du temps de 1999 ne nous permettent pas d'étudier de tendances, mais nous pouvons vérifier dans quelle mesure l'emploi du temps diffère selon la région dans laquelle les répondants habitent. Dans ce paragraphe, nous vérifions dans quelle mesure les différences culturelles supposées ou non entre Flamands et Wallons se reflètent dans la manière dont ils organisent leur temps. Nous examinons également à cette occasion la position occupée par les Bruxellois.

24 heures à la belge

Nous travaillons de nouveau à ce propos avec des chiffres correspondant à une semaine composée fictivement pour toute la population (hommes et femmes ensemble) âgée de 12 à 95 ans, indépendamment du sexe, du niveau d'enseignement...

Tableau 6: Emploi du temps moyen des répondants de Bruxelles, Flandre et Wallonie dans 9 rubriques (durée par répondant par semaine)

Activités	Bruxelles (N=764)		Flandre (N= 4906)		Wallonie (N= 2716)	
	Durée	% du temps total semaine	Durée	% du temps total semaine	Durée	% du temps total semaine
Emploi**	15:09	9%	15:06	9%	12:34	7%
Tâches ménagères et familiales**	17:29	10%	19:09	11%	20:26	12%
Soins et éducation des enfants**	2:04	1%	3:12	2%	1:48	1%
Soins personnels**	16:45	10%	16:09	10%	17:17	10%
Sommeil et repos**	63:27	38%	63:03	37%	64:13	38%
Enseignement et formations	5:03	3%	5:23	3%	4:38	3%
Activités sociales**	9:28	6%	9:21	6%	10:15	6%
Loisirs**	28:14	17%	27:02	16%	28:34	17%
Déplacements**	10:41	6%	10:08	6%	8:54	5%

Signification statistique de la différence entre les régions: **p<0,01.

Naturellement, le ‘sommeil et le repos’ est aussi l'activité principale des Bruxellois, des Flamands et des Wallons distinctement (voy. tableau 6). Les Flamands semblent toutefois dormir un peu moins par semaine (63h03) que les Bruxellois (63h27) et les Wallons (64h13). La différence entre Flamands et Wallons s'élève même à 1h10 par semaine.

En ce qui concerne l'activité ‘loisirs’, nous constatons la plus grande différence entre Flamands et Wallons. Les Wallons ont 28h34 de loisirs, soit 1h32 de plus que les Flamands et 20 min de plus que les Bruxellois. Lorsque nous regardons plus en détail (tableau 7) la nature des activités de loisirs, nous voyons que les Bruxellois sont en tête pour la ‘lecture’. Les Wallons regardent davantage la télévision et des cassettes vidéo que les habitants des autres régions et la Flandre consacre moins de temps aux divertissements. Pour les activités de loisirs que sont le sport, les sorties, la participation aux spectacles et activités culturelles, l'écoute de la musique, la différence maximale entre les régions ne s'élève pas à plus de 10 minutes par semaine. Sauf pour les sorties, on ne constate donc pas de différence significative. Pour les hobbies, jeux et les nouveaux médias, on ne relève pas non plus de différences notables entre les régions.

C'est surtout la différence de présence devant le téléviseur qui frappe. Les Wallons passent 1h21 de plus par semaine devant la télévision que les Flamands. Par contre, on n'observe quasiment aucune différence entre les Flamands et les Bruxellois. Lorsque nous considérons la proportion des loisirs qu'occupe la télévision, les Wallons restent les premiers (60% des loisirs), bien que la différence avec les Flamands s'atténue (58% des loisirs). Pour les Bruxellois, l'on arrive à 56% des loisirs. Pour la deuxième activité de loisir la plus pratiquée, à savoir la lecture, nous voyons également de grandes différences entre les régions; Les Bruxellois lisent 28 min de plus que les Flamands, les Flamands 22 min de plus que les Wallons. Les hobbies arrivent en Flandre et en Wallonie en troisième position, bien que les hobbies doivent partager leur troisième place parmi

les activités de loisirs préférées des Wallons avec les divertissements. A Bruxelles, les divertissements sont l'activité de loisir la plus pratiquée après la télévision et la lecture. En ce qui concerne les divertissements, nous voyons surtout une grande différence entre la Flandre, d'une part, et la Wallonie et Bruxelles, d'autre part. Les Flamands consacrent en moyenne 50 min de moins aux divertissements que les Bruxellois et les Wallons. Dans la part des loisirs occupée par les divertissements, ces différences subsistent.

Tableau 7: Emploi du temps moyen consacré à certaines activités en relation avec les loisirs d'après la région (durée par répondant par semaine)

Activités	Bruxelles (N=764)		Flandre (N= 4906)		Wallonie (N= 2716)	
	Durée	% des loisirs	Durée	% des loisirs	Durée	% des loisirs
Hobby et jeux	2:13	8%	2:31	9%	2:33	9%
Sport	1:04	4%	1:04	4%	0:57	3%
Recréation**	2:34	9%	1:43	6%	2:33	9%
Sorties*	0:21	1%	0:27	2%	0:17	1%
Spectacles et activités culturelles	0:55	3%	0:58	4%	0:56	3%
Télévision et Video**	15:40	56%	15:43	58%	17:01	60%
Musique	0:50	3%	0:40	2%	0:44	3%
Lire**	3:56	14%	3:28	13%	3:06	11%
Nouveaux médias	0:40	2%	0:29	2%	0:27	2%

Signification statistique de la différence entre les régions: * p<0,05; **p<0,01.

Revenons aux activités principales. Lorsque nous considérons la charge de travail totale (travail salarié, tâches ménagères et familiales et les soins et l'éducation des enfants), nous voyons une confirmation du cliché du Flamand travailleur. La charge de travail totale des hommes et des femmes en Flandre s'élève en moyenne à 37h27, à Bruxelles (34h42) et en Wallonie (34h48), la charge de travail totale est sensiblement inférieure. Les Bruxellois et les Flamands consacrent plus de 15 heures au 'travail salarié', ce qui est nettement plus que les Wallons qui n'y consacrent 'que' 12h30. Pour ce qui est des 'tâches ménagères et familiales', nous remarquons aussi de fortes différences entre les régions. Les Bruxellois sont nettement moins présents pour les tâches ménagères. Ils consacrent 1h40 de moins à cette activité que les Flamands. Cependant, la Wallonie attache encore plus d'importance à un ménage bien tenu que les Flamands (1h17 de tâches ménagères en plus par semaine). La différence nette entre Bruxelles et la Wallonie en temps consacré aux tâches ménagères et familiales est ainsi très importante: près de trois heures par semaine. En ce qui concerne les 'soins aux enfants', la Flandre l'emporte. Les Flamands y consacrent 3h12 par semaine, les Bruxellois seulement 2h04 et les Wallons encore moins, à savoir 1h48.

En Flandre, l'on suit quelques heures de plus d'enseignement et de formation' qu'à Bruxelles et en Wallonie. Chez les Flamands, ces activités prennent 5h03 par semaine, chez les Bruxellois 4h41 et chez les Wallons 4h20. Ces différences ne sont toutefois pas significatives sur le plan statistique.

Une part considérable du temps disponible, plus de 10%, est consacrée aux 'soins personnels'. En Flandre, 16h09 par semaine sont libérées à cet effet, à Bruxelles 16h45 et en Wallonie même

24 heures à la belge

17h17. Il est intéressant de constater que ces différences s'expliquent presque entièrement par 'le boire et le manger' (voy. tableau 8). Les Wallons ont un mode de vie plus bourguignon; ils restent une heure par semaine de plus à table que les Flamands et presque une demi-heure de plus que les Bruxellois. Pour la prise en charge personnelle et professionnelle, nous ne retrouvons pas de différences significatives.

Tableau 8: Emploi du temps moyen accordé à certaines activités en relation avec les soins personnels d'après la région (durée par répondant par semaine)

Activités	Bruxelles (N=764)		Flandre (N= 4906)		Wallonie (N= 2716)	
	Durée	% des soins pers	Durée	% des soins pers	Durée	% des soins pers
Nourriture et boissons**	10:42	64%	10:06	63%	11:07	64%
Soins personnels	5:35	33%	5:24	33%	5:32	32%
Recevoir des soins professionnels	0:28	3%	0:39	4%	0:39	4%

Signification statistique de la différence entre les régions: **p<0,01.

Le nombre d'heures consacrées aux 'déplacements' est le plus important à Bruxelles (10h41 par semaine). En Flandre, ce chiffre est inférieur d'une petite demi-heure. Les Wallons ont besoin de moins de temps pour leurs déplacements, ils sont 1h47 de moins en chemin que les Bruxellois. On dit souvent des Wallons qu'ils sont plus sociables et accueillants, cela ressort également de leur emploi du temps. Ils consacrent plus de 10 heures par semaine à la 'participation aux activités sociales', en Flandre (9h21) et à Bruxelles (9h28), on y consacre plus de 45 min de moins. Les Wallons libèrent surtout plus de temps pour les contacts sociaux (discussions, fêtes...). Les soins et l'aide apportés aux tiers sont moins fréquents chez les Wallons que chez les Bruxellois et les Flamands. Pour les activités participatives comme le bénévolat, nous ne constatons aucune différence significative entre les régions (voy. tableau 9).

Tableau 9: Emploi du temps moyen accordé à certaines activités en relation avec les activités sociales d'après la région (durée par répondant par semaine)

Activités	Bruxelles (N=764)		Flandre (N= 4906)		Wallonie (N= 2716)	
	Durée	% des act sociales	Durée	% des act sociales	Durée	% des act sociales
Activités participatives	0:54		1:03		1:03	
Contacts sociaux**	7:35		7:37		7:37	
Soins et aide aux tiers**	0:59		0:42		0:42	

Signification statistique de la différence entre les régions: **p<0,01.

Il ressort de ce qui précède qu'il existe bien des modèles d'emploi du temps différents selon la région où nous habitons. Ils semblent, de plus, confirmer les avis actuels sur les différences culturelles entre Flamands et Wallons. Les Wallons ont plus de loisirs, dorment plus longtemps, consacrent plus de temps aux tâches ménagères, aux contacts sociaux et au boire et au manger.

Par contre, les Flamands consacrent plus de temps au travail salarié, aux soins et à l' éducation des enfants et aux déplacements que les Wallons. On remarquera que Bruxelles occupe une position intermédiaire pour la moitié des activités, comme s'il s'agit d'un pont entre les cultures. En ce qui concerne le travail salarié et la participation aux activités sociales, nous ne voyons toutefois quasiment aucune différence entre Bruxellois et Flamands. De tous, les Bruxellois sont ceux qui consacrent le moins de temps aux tâches ménagères et familiales et ils consacrent plus de temps que les autres aux déplacements. Nous devons toutefois nous garder de considérer ces différences comme absolues. Dans ce qui précède, nous n'avons, en effet, regardé que les différences en termes d'emploi du temps selon la région, sans tenir compte des différences de composition de la population à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie.

Il en va de même pour les différences que nous avons trouvées dans les analyses selon le sexe. Dans la suite, nous tentons d'y remédier et nous tenons également compte de plusieurs autres variables contextuelles. La question est de savoir si les différences constatées liées au sexe et à la région se confirmeront.

5. Déterminants de l'emploi du temps

Dans les paragraphes précédents, nous avons obtenu un tableau général des différences en termes d'emploi du temps selon le sexe et la région. Il existe naturellement encore d'autres caractéristiques sociales qui conduisent à des différences dans la manière dont certaines catégories de la population consacrent leur temps. Nous pouvons nous demander, par exemple, si le nombre d'enfants a une influence sur le volume de tâches ménagères. Les gens vont-ils consacrer plus ou moins de temps à la participation aux activités sociales au fur et à mesure qu'ils prennent de l'âge? Existe-t-il un rapport entre le niveau de formation et la quantité de loisirs? Les travailleurs à temps partiel dorment-ils plus que les travailleurs à temps plein? Ces caractéristiques sociales peuvent s'influencer. Il est très possible, par exemple, que les Wallons consacrent en moyenne moins de temps au travail salarié parce que les personnes plus âgées sont plus nombreuses dans la population wallonne. Nous ne pouvons pas répondre évidemment à ces questions que la base des analyses assez générales que nous avons faites précédemment. A l'aide d'une analyse des variances (ANOVA), nous pouvons néanmoins nous faire une idée, de façon assez simple, sur l'effet de différentes caractéristiques contextuelles sur l'emploi du temps. De plus, la Multiple Classification Analysis (MCA), une option du programme ANOVA, nous permet de souligner des différences entre des groupes de population, contrôlées chaque fois pour les autres variables du modèle statistique. Dans le tableau 10, nous donnons un aperçu d'analyses MCA⁷ en ayant vérifié l'influence du sexe, de l'âge, du niveau de formation, de la situation professionnelle, du nombre d'enfants et de la région⁸ sur la durée hebdomadaire consacrée aux 9 activités principales distinctes. La première colonne comporte les chiffres non contrôlés en dessous de chaque activité (les données brutes). Dans la deuxième colonne – les chiffres en gras –, la durée est contrôlée, chaque fois pour toutes les autres variables du tableau. Dans la comparaison des hommes et des femmes, par exemple, nous contrôlons cette comparaison pour déceler les différences éventuelles entre les deux sexes sur le plan de l'âge, du niveau de formation, de la situation professionnelle, du nombre d'enfants et de la région. Sur le plan statistique, les hommes et les femmes sont donc alignés pour toutes ces caractéristiques, ce qui signifie que nous faisons comme si les deux catégories ne différaient pas en termes d'âge, de niveau de formation, de situation professionnelle, de nombre d'enfants et de région. A l'aide de ces chiffres contrôlés (les données nettes), nous essayons de saisir la différence qui est exclusivement imputable à la caractéristique pour laquelle nous comparons, indépendamment d'autres caractéristiques possibles que ces différences peuvent influencer. La différence entre les données brutes et les données nettes donne une indication de la mesure dans laquelle la différence brute est influencée par les autres variables du modèle.

En ce qui concerne les différences de sexe, nous retrouvons les mêmes tendances que pour les données brutes (incontrôlées pour l'âge, la formation, la situation professionnelle, le nombre d'enfants et la région) du paragraphe 4.1. Contrôlée pour les variables contextuelles, il s'avère toutefois que la différence du point de vue du travail salarié entre homme et femme devient beaucoup plus réduite. Si nous comparons les hommes et les femmes d'un même groupe d'âge,

⁷ Les analyses MCA sont réalisées pour chaque jour de la semaine. La durée hebdomadaire moyenne (contrôlée pour toutes les variables du modèle) consacrée à chaque activité principale pour les différentes catégories des variables contextuelles est obtenue en additionnant la durée moyenne contrôlée par jour de la semaine pour toutes les variables.

⁸ Les étudiants et les indépendants ne sont pas inclus dans l'analyse. Les premiers parce que plusieurs variables (comme la situation professionnelle et le nombre d'enfants) ne sont pas pertinentes pour ce groupe. Les indépendants ont été laissés de côté parce que le questionnaire ne permet pas de déterminer s'ils travaillent à temps partiel ou à temps plein.

dans la même situation professionnelle, avec un même niveau de formation et un même nombre d'enfants et qui habitent, de plus, dans la même région, les hommes travaillent toutefois toujours 2h25 de plus que les femmes. Ce résultat est surprenant, car l'on suppose souvent que la différence de nombre d'heures de travail salarié entre hommes et femmes peut s'expliquer par le fait que les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel ou à ne pas travailler et que les hommes travaillent d'ordinaire à temps plein. Le fait que la grande différence brute de plus de 9 heures se réduit fortement dans les chiffres contrôlés est naturellement en grande partie imputable à la plus grande proportion de femmes travaillant à temps partiel. D'autre part, il reste même après contrôle une différence notable de durée de travail entre hommes et femmes, et cette différence ne peut s'expliquer par la situation professionnelle, ni par les autres variables du modèle. En ce qui concerne les tâches ménagères et familiales, nous voyons toujours une grande différence entre hommes et femmes. Les femmes consacrent toujours presque huit heures de plus par semaine aux tâches ménagères que les hommes. Le soin et l'éducation des enfants reste essentiellement une occupation féminine après contrôle pour les variables contextuelles. Les différences de sexe qui ont été constatées pour la durée consacrée aux soins personnels et au sommeil restent significatives même après contrôle. Les femmes consacrent plus de temps que les hommes à ces deux activités. Le temps consacré à la formation, aux loisirs et aux déplacements reste supérieur, après contrôle des autres variables contextuelles, chez les hommes.

Si nous regroupons le temps consacré au travail salarié, aux tâches ménagères et familiales et aux soins et éducation des enfants pour le considérer comme temps de travail total, on remarque que la charge de travail totale est la plus élevée pour ce que l'on appelle souvent dans la littérature l'«âge actif» ou «l'âge sous pression», c.-à-d. la période de 26 à 40 ans (Elchardus, 1996). C'est souvent la période où l'on s'attache à fonder une famille et à lancer sa carrière. La combinaison de ces tâches entraîne une activité très intense et une charge de travail très importante. Il reste surprenant malgré tout que ce groupe d'âge conserve une charge de travail supérieure dans notre modèle, alors que la situation professionnelle et le nombre d'enfants restent constants pour tous les répondants. Les personnes du groupe de «l'âge sous pression» avec la même situation professionnelle et le même nombre d'enfants conservent la charge de travail totale la plus élevée. Au-delà de 40 ans, cette charge de travail décroît progressivement pour chuter subitement après le cap des 70 ans pour parvenir à la charge de travail totale la plus faible (plus de 8 heures de moins que pour «l'âge sous pression»). Le travail salarié pèse le plus lourdement à «l'âge sous pression» et se réduit ensuite. A mesure que l'on prend de l'âge, les tâches ménagères occupent une place plus importante dans le modèle d'activité, avec un pic entre 41 et 55 ans, après quoi elles diminuent progressivement. Pour la prise en charge des enfants et l'éducation, un autre modèle encore apparaît. Les 26 à 40 ans consacrent l'essentiel de leur temps aux soins et à l'éducation des enfants. Ensuite, la décade s'amorce. Chez les 56 à 70 ans, nous observons toutefois une nouvelle augmentation. On libère alors de nouveau plus de temps pour les enfants (ou les petits-enfants). Avec l'âge, le temps que l'on consacre aux soins personnels augmente aussi progressivement. On va toutefois dormir moins longtemps. Le temps de veille (= le temps qui reste après le sommeil) est le plus important entre 41 et 55 ans. Une fois passé le cap des 55 ans, le repos nocturne augmente. Tant le temps consacré à la formation et aux déplacements diminue avec l'âge. En ce qui concerne les loisirs, nous observons un autre modèle. Les 26 à 40 ans consentent la charge de travail totale la plus élevée avec le moins de loisirs. A partir de 41 ans, le temps disponible pour les loisirs augmente progressivement.

24 heures à la belge

Tableau 10: Durée des activités par semaine d'après le sexe, l'âge, l'éducation, la situation de travail, les enfants et les régions (analyse MCA)

	N	Emploi		Tâche ménagères et familiales		Soins et éducation. aux enfants		Soins personnels	
Chacun (étudiants et indépendants non compris)		15:46		22:16		2:55		16:48	
Sexe									
Homme	3148	20:34	17:00	17:04	18:05	2:10	2:20	16:18	16:30
Femme	3528	11:24	14:35	26:55	26:00	3:35	3:27	17:15	17:04
			(**)		(**)		(**)		(**)
Age									
18 - 25	450	23:50	16:41	13:19	15:56	3:25	4:13	15:37	15:43
26 - 40	2046	26:04	17:07	18:50	21:24	4:58	4:23	15:35	16:08
41 - 55	1805	20:25	16:05	23:45	25:09	1:45	1:56	16:38	16:49
56 - 70	1405	2:37	14:02	27:28	24:17	2:23	2:41	17:55	17:20
71 - 95	970	0:07	14:01	23:29	18:49	1:20	1:27	18:36	17:52
			(**)		(**)		(**)		(**)
Éducation									
Pas/ens.prim.	1941	6:28	15:51	25:06	22:18	2:17	2:43	17:33	16:38
Ens.sec. inf.	1512	14:03	15:22	23:51	23:14	2:48	2:42	16:29	16:27
Ens.sec. sup.	1845	21:02	16:13	20:24	22:04	3:09	2:54	16:25	16:55
Ens. sup.hu/univ.	1377	23:26	15:18	19:06	21:28	3:38	3:28	16:38	17:17
							(**)		(**)
Situation de travail									
sans travail	3316	0:39	1:36	27:15	26:55	2:44	3:56	17:51	17:19
temps partiel	694	22:18	22:29	23:34	20:05	4:42	2:42	16:17	16:41
temps plein	3666	32:41	31:29	15:46	17:04	2:41	1:43	15:37	16:11
			(**)		(**)		(**)		(**)
Enfants									
sans	4587	12:17	16:02	22:29	21:22	1:41	1:44	17:22	17:05
1 à 3 enfants	1979	23:35	15:07	21:40	24:12	5:26	5:20	15:33	16:12
> = 4 enfants	109	17:23	12:30	23:46	25:19	9:34	9:08	15:42	16:14
			(**)		(**)		(**)		(**)
Régions									
Bruxelles	601	17:07	16:23	19:48	20:11	2:23	2:15	16:58	17:00
Flandre	3914	16:31	15:52	21:55	22:12	3:29	3:34	16:25	16:25
Wallonie	2160	13:53	15:16	23:34	22:58	2:04	1:57	17:28	17:27
					(**)		(**)		(**)

(**) p<0,01. (*) p<0,05

Tableau 10: Durée des activités par semaine d'après le sexe, l'âge, l'éducation, la situation de travail, les enfants et les régions (analyse MCA)- suite

Dormir		Enseignement et formation		Participation sociale		Temps libre		Déplacements	
63:05		0:39		10:05		27:21		9:43	
61:44	62:33	0:44	0:49	9:50	10:03	29:34	30:59	10:46	10:30
64:21	63:37	0:32	0:29	10:17	10:05	25:25	24:10	8:47	9:02
	(**)		(**)				(**)		(**)
61:32	63:08	2:09	2:13	10:51	11:08	25:46	28:08	11:58	11:25
60:00	62:07	0:46	1:03	9:19	9:51	21:27	25:51	11:28	10:39
60:10	60:54	0:35	0:44	9:56	10:16	24:55	26:33	10:34	10:19
65:27	63:06	0:22	0:07	10:46	9:55	33:27	28:06	8:24	9:15
72:47	69:28	0:10	0:06	10:29	9:45	36:31	30:51	5:14	6:28
	(**)		(**)				(**)		(**)
67:50	65:05	0:18	0:22	9:45	9:02	32:01	27:52	7:34	8:58
63:01	63:05	0:24	0:22	10:11	10:03	28:37	28:08	9:23	9:22
60:34	61:54	0:56	0:52	10:07	10:28	25:06	27:11	10:45	10:00
60:01	61:58	0:57	1:01	10:23	11:06	22:33	26:07	11:41	10:45
	(**)		(**)		(**)		(**)		(**)
67:14	65:09	0:38	1:06	10:58	11:17	33:43	32:26	7:45	9:02
60:17	61:48	0:39	0:27	9:30	9:20	20:01	24:29	11:10	10:36
58:47	60:58	0:38	0:12	9:07	8:47	21:26	21:49	11:47	10:21
	(**)		(**)		(**)		(**)		(**)
64:25	63:15	0:41	0:45	10:25	10:13	30:13	28:28	9:08	9:44
60:21	62:59	0:32	0:22	9:15	9:41	21:15	25:09	10:56	9:37
57:41	59:37	0:39	0:32	11:15	11:31	19:21	21:59	12:56	11:41
	(**)		(*)		(*)		(**)		(*)
62:45	62:50	0:40	0:39	9:33	9:32	28:36	29:08	10:32	10:27
62:40	62:47	0:43	0:44	9:51	9:54	26:53	27:02	10:10	10:07
64:01	63:46	0:28	0:27	10:39	10:34	27:55	27:30	8:43	8:50
	(*)		(*)		(**)		(**)		(**)

(**) p<0,01. (*) p<0,05

24 heures à la belge

Il est remarquable de constater que le niveau d'enseignement ne débouche pas sur une différence significative de quantité d'heures de travail prestées et de tâches ménagères et familiales. Les diplômés du supérieur consacrent le plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants et aux soins personnels, indépendamment de leur situation professionnelle et du nombre d'enfants (après contrôle). Les peu qualifiés peuvent faire la grasse matinée. Cela ne peut s'expliquer par leur situation professionnelle, car un contrôle a été effectué. Dans la même situation de travail, les peu qualifiés dorment trois heures de plus par semaine que les hautement qualifiés. Les diplômés du supérieur échangent leur sommeil contre davantage de formation, de participation aux activités sociales (plus de 2 heures par semaine de plus que les moins qualifiés) et de déplacements. Le temps de déplacement augmente d'ailleurs avec le niveau de formation. Les personnes possédant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur ont le plus de loisirs: environ deux heures de plus que ceux qui possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur.

Bien que les travailleurs à temps plein consacrent beaucoup moins de temps aux tâches ménagères et familiales et aux soins et à l'éducation des enfants, ils ont malgré tout la charge de travail totale la plus élevée (travail salarié, tâches ménagères et familiales, soins et éducation des enfants). Contrôlée pour les autres variables, la charge de travail totale des travailleurs à temps plein est supérieure de 5 heures par semaine à celle des actifs à temps partiel et près de 18 heures supérieure à celle des inactifs. Le temps supplémentaire dont disposent les travailleurs à temps partiel et les inactifs en raison de leur moindre charge de travail, se reporte sur presque toutes les autres activités. Ils peuvent consacrer plus de temps aux soins personnels, au sommeil, à la formation, à la participation aux activités sociales et aux loisirs à mesure qu'ils travaillent moins. Seul le temps de déplacement constitue une exception et est le plus élevé chez les travailleurs à temps partiel.

Le fait d'avoir ou non des enfants a une grande influence sur la manière dont on peut consacrer son temps. Plus la famille compte d'enfants, moins le temps consacré au travail salarié est important (tant pour les hommes que pour les femmes), moins l'on peut dormir et moins l'on a de temps libre. Sans enfants, l'on dispose de 6h29 de temps libre en plus que lorsqu'on a 4 enfants ou plus. Les tâches ménagères et familiales ainsi que les soins et l'éducation des enfants augmentent évidemment avec le nombre d'enfants. Les personnes sans enfants ont près de 1 heure de temps en plus pour les soins personnels que les personnes avec enfants. Les personnes sans enfants ont aussi moins de temps pour suivre une formation. Un grand nombre d'enfants mène à plus de participation aux activités sociales et également à plus de déplacements. Avec quatre enfants ou plus, le temps de déplacement s'élève à 2 heures de plus que dans les autres catégories.

Enfin, nous pouvons également vérifier si les différences constatées en termes d'emploi du temps entre Flamands, Wallons et Bruxellois subsistent après contrôle pour le sexe, l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et le nombre d'enfants. On relèvera que pour le travail salarié, l'on ne peut plus constater de différence significative entre les régions. Cela signifie que le constat selon lequel les Wallons prestent moins d'heures de travail salarié que les Bruxellois et les Flamands peut 's'expliquer' par la composition de la population de la Wallonie. Les Wallons, les Flamands et les Bruxellois du même sexe, du même niveau de formation, du même âge, dans la même situation professionnelle et avec autant d'enfants prestent à peu près autant de travail salarié. Cependant, pour presque toutes les autres activités (à l'exception des loisirs), les tendances constatées subsistent. Les Wallons consacrent plus de temps aux tâches ménagères et familiales que les Flamands et les Bruxellois; La différence nette avec les Bruxellois s'élève à près de 3 heures. Les Flamands disposent de plus de temps pour les enfants que les Bruxellois,

qui consacrent plus de temps à leurs enfants que les Wallons. Les Wallons du même sexe et du même âge avec un même niveau d'enseignement qui travaillent dans la même situation professionnelle et comptant autant d'enfants que dans les autres régions, consacrent 1h37 par semaine de moins et aux soins et à l'éducation des enfants que les Flamands. Ils libèrent davantage de leur temps pour les soins personnels et le sommeil que les Flamands. Les Bruxellois occupent, de ce point de vue, une position intermédiaire. Les Wallons restent, après contrôle pour les autres variables, les champions de la participation aux activités sociales. En matière de loisirs, nous voyons qu'une modification se produit après contrôle. Les Bruxellois ont le plus de temps libre (29h08), suivis des Wallons (27h30) et des Flamands (27h02). A Bruxelles, l'essentiel du temps est consacré aux déplacements. Même après contrôle (et sans étudiants dans l'analyse), les Flamands consacrent toujours l'essentiel de leur temps à l'enseignement et à la formation.

L'analyse des différences entre catégories de la population après contrôle pour certaines caractéristiques contextuelles, présente le grand avantage de pouvoir faire des comparaisons assez nettes. Ces comparaisons ne sont pas ou dans une moindre mesure influencées par d'autres différences systématiques entre ces catégories de la population. Cependant, un inconvénient de ces analyses est que les comparaisons deviennent assez stériles: une sorte d'homme synthétique typique est comparé à une femme synthétique typique. De plus, en faisant les analyses par catégorie d'activités, nous perdons la vue générale sur les modèles d'activités. Dans les deux paragraphes suivants, nous essayons d'avoir une vue sur les modèles d'activités. Nous vérifions respectivement s'il existe des modèles d'emploi du temps typiques par région et pour les hommes et les femmes.

6. *Modèles d'emploi du temps typiquement régionaux?*

Il ressort de nos premières analyses brutes générales que les Wallons consacrent moins de temps au travail, ont plus de temps libre, dorment plus longtemps et consacrent plus de temps aux tâches ménagères, aux contacts sociaux et au boire et au manger. Par contre, les Flamands consacrent l'essentiel de leur temps aux enfants et à l'enseignement et à la formation. Les Bruxellois occupent globalement une position médiane, sauf pour les tâches ménagères auxquelles ils consacrent le moins de temps et les Wallons le plus de temps. Pour le travail salarié et la participation aux activités sociales, nous n'avons remarqué aucune différence entre Flamands et Bruxellois. Presque toutes ces différences restent significatives après contrôle pour le sexe, l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et le nombre d'enfants des répondants. Seule la différence de temps consacré au travail rémunéré a pu être expliquée par le contexte différent des répondants dans les trois régions. Dans ce paragraphe, nous examinons les différences entre les régions de façon un peu plus globale. Nous vérifions si nous pouvons distinguer les Wallons, les Flamands et les Bruxellois sur la base d'un modèle d'activités typique. Si cela se vérifie, nous devrions aussi pouvoir déterminer, à l'aide de l'emploi du temps d'une personne, de quelle région elle provient. Pour vérifier si nous pouvons prédire, sur la base du modèle d'activités, la région du répondant, nous utilisons une technique statistique appelée analyse discriminante. Au moyen de l'analyse discriminante, nous pouvons calculer avec quel degré de certitude nous pouvons prédire la région d'un répondant sur la base de son emploi du temps et quelles différences dans le modèle d'emploi du temps pèsent le plus dans cette prédiction.

Sans la moindre information contextuelle, nous avons 33% de chance de deviner correctement la région dans laquelle habite une personne. C'est la probabilité d'une prédiction correcte si nous devinons au hasard. Notre prédiction peut toutefois s'avérer plus précise, si nous avons des informations supplémentaires sur nos répondants. Si la prédiction s'améliore avec des informations sur l'emploi du temps du répondant, cela indique que les modèles d'emploi du temps diffèrent par région. S'il s'avère qu'avec la connaissance préalable de l'emploi du temps, la probabilité d'une prédiction correcte ne dépasse pas ou à peine 33%, nous ne pouvons pas bien caractériser les régions sur la base du modèle d'emploi du temps des répondants de ces régions. Notre prédiction ne donne alors, en effet, pas de meilleur résultat que le hasard. Cependant, plus le pourcentage de prédictions correctes augmente à mesure que l'on dispose d'informations supplémentaires sur l'emploi du temps des répondants, plus forte est la cohésion entre l'emploi du temps et la région. Pour l'analyse discriminante, nous utilisons le temps consacré aux 31 catégories d'activités détaillées. Etant donné qu'il y a une grande différence d'emploi du temps pendant la semaine de travail et le week-end, nous effectuons l'analyse discriminante distinctement pour les activités menées durant la semaine et les activités réalisées pendant le week-end.

Etant donné que nous distinguons trois régions, nous ne pouvons les situer les unes par rapport aux autres que si nous utilisons deux dimensions ou fonctions discriminantes. L'analyse discriminante que nous avons réalisée distingue dans une première fonction discriminante les Flamands des Wallons. Les Bruxellois occupent, pour cette dimension, une position intermédiaire. La deuxième fonction discriminante indique en quoi les Bruxellois diffèrent aussi bien des Flamands que des Wallons. Si nous prédisons, sur la base de l'emploi du temps durant la semaine de travail, la région du répondant, 46,4% des répondants sont classés dans la bonne

région⁹. Cela indique un modèle d'emploi du temps différent pour les Flamands, les Wallons et les Bruxellois, mais les différences restent malgré tout très modérées. La région de plus de la moitié des répondants est prédite de façon inexacte sur la base de leur emploi du temps. Les Wallons sont un peu plus faciles à classer que les Flamands et les Bruxellois. 50,2% d'entre eux sont classés correctement, pour les Flamands, le pourcentage s'élève à 45%, pour les Bruxellois à 41,8%.

L'analyse discriminante nous permet aussi de mieux percevoir les activités pour lesquelles les régions se distinguent les unes des autres. Le degré de pouvoir discriminant - la corrélation entre l'activité distincte et la 'fonction discriminante' - se situe toujours entre 0 et 1. Plus elle est proche de 1, plus les régions se distinguent fortement et systématiquement pour l'activité concernée. Dans les tableaux 11 à 14, nous reproduisons par ordre d'importance, les principales activités dans lesquelles les régions se distinguent les unes des autres.

Tableau 11: Coefficients de corrélation entre le temps consacré à des activités pendant la semaine et la première fonction discriminante (N= 8386)

Les Flamands (consacrent plus de temps à/aux)	Mesure de la force discriminante	Les Wallons (consacrent plus de temps à/aux)
Éducation des enfants	0.586	
	0.364	Nourriture et boissons
	0.332	Récréation
Travail	0.251	
Pauses sur lieux de travail	0.251	
	0.232	Dormir et se reposer

Les Flamands se distinguent essentiellement des Wallons les jours de semaine par le temps supplémentaire qu'ils consacrent à l'éducation des enfants, ce qui se confirme dans les précédentes analyses. Moins important pour la distinction de ces deux groupes linguistiques, mais différence néanmoins systématiquement récurrente, est le temps supplémentaire que les Wallons consacrent au boire et au manger, aux divertissements et au sommeil et le temps supplémentaire que les Flamands consacrent au travail rémunéré et aux pauses sur le lieu de travail.

Il ressort du tableau 12 qu'il est encore plus difficile de caractériser le modèle d'activités des Bruxellois que de distinguer les Flamands et les Wallons entre eux. Nous classons non seulement presque 60% des Bruxellois erronément, tandis que le pouvoir discriminant est aussi assez faible. Les Bruxellois se distinguent pendant la semaine de travail surtout de leurs compatriotes par le moindre temps consacré aux tâches diverses (bricolage). Pour les autres activités, les différences entre les Bruxellois et les autres compatriotes sont minimales les jours de semaine.

Pendant le week-end, les différences entre les régions sont encore moins marquées. Sur la base des activités du week-end, 40,1% des répondants sont classés dans la bonne région.¹⁰ 56,4% des Wallons sont correctement classés. Pour les Flamands et les Bruxellois, ce pourcentage est

⁹ Pour la première fonction discriminante: Wilks' Lambda= 0,92 – Corrélation canonique = 0,26. La corrélation canonique est significativement différente de 0 (p<0.01). Pour la deuxième fonction discriminante: Wilks' Lambda= 0,98 (pour les deux fonctions) – Corrélation canonique= 0,13. La corrélation canonique est ici encore significativement différente de 0 (p<0.01).

¹⁰ Pour la première fonction discriminante: Wilks' Lambda= 0,94 – Corrélation canonique = 0,22. La corrélation canonique est significativement différente de 0 (p<0.01). Pour la deuxième fonction discriminante: Wilks' Lambda= 0,98 (pour les deux fonctions) – Corrélation canonique= 0,12. La corrélation canonique est ici encore significativement différente de 0 (p<0.01).

24 heures à la belge

beaucoup moins important, respectivement 30,4% et 43,8%. L'éducation des enfants reste l'activité au pouvoir discriminant le plus fort pour distinguer les Flamands des Wallons (première fonction discriminante).¹¹ Les activités de travail disparaissent logiquement durant le week-end comme éléments discriminants importants. A la place, apparaissent les déplacements qui ne présentent aucun rapport avec les enfants. Les Flamands y consacrent plus de temps que les Wallons. Le boire et le manger reste (bien que dans une mesure limitée) une activité qui distingue les Wallons des Flamands pendant le week-end, de même que le temps consacré aux tâches ménagères. Cependant, les résultats des prédictions sur l'origine des répondants sur la base de leur emploi du temps durant le week-end sont décevants; la probabilité d'identifier correctement les Flamands est même légèrement inférieure à celle d'un jeu de hasard.

Tableau 12: Coefficients de corrélation entre le temps consacré à des activités pendant la semaine et la deuxième fonction discriminante (N= 8386)

Les Bruxellois (consacrent plus de temps à/aux)	Mesure de la force discriminante	Les Flamands et les Wallons (consacrent plus de temps à/aux)
	0.434	Tâches diverses
Soins et aides aux tiers	0.387	
Utilisation de services	0.353	
	0.335	Tâches ménagères
Lire	0.272	
Déplacements (pour enfants non compris)	0.237	

Tableau 13: Coefficients de corrélation entre le temps consacré à des activités pendant le week-end et la première fonction discriminante (N= 8386)

Les Flamands (consacrent plus de temps à/aux)	Mesure de la force discriminante	Les Wallons (consacrent plus de temps à/aux)
Éducation des enfants	0.751	
Déplacements (pour enfant non compris)	0.286	
	0.277	Tâches ménagères
	0.260	Nourriture et boissons

La deuxième fonction discriminante, qui éloigne les Bruxellois des Flamands et des Wallons, présente un pouvoir discriminant encore plus faible.

Etant donné que le pouvoir discriminant est le plus important pour la première fonction discriminante, qui oppose la Wallonie à la Flandre, nous avons répété l'analyse discriminante, mais cette fois sans inclure la région de Bruxelles dans l'analyse.

¹¹ Lorsque nous répétons l'analyse discriminante séparément pour le samedi et le dimanche, nous obtenons grosso modo les mêmes résultats. Le samedi, 44,6% des répondants sont classés correctement (46,1% des Bruxellois, 39,2% des Flamands et 54,1% des Wallons). L'éducation des enfants reste l'activité au pouvoir discriminant le plus fort (0.680) sur la première fonction discriminante. Pour la deuxième fonction discriminante, les 'autres déplacements' deviennent la principale activité distinctive pour les Bruxellois (0.449). Le dimanche, 38,5% des répondants sont classés dans la bonne région (41% des Bruxellois, 26,1% des Flamands et 60,1% des Wallons). Sur la première fonction discriminante, l'éducation des enfants est l'activité la plus discriminante (0.743). Les Bruxellois se distinguent surtout des deux autres régions par le fait qu'ils consacrent moins de temps aux contacts sociaux (0,425).

Tableau 14: Coefficients de corrélation entre le temps consacré à des activités pendant le week-end et la deuxième fonction discriminante (N= 8386)

Les Bruxellois (consacrent plus de temps à/aux)	Mesure de la force discriminante	Les Flamands et les Wallons (consacrent plus de temps à/aux)
Soins et aide aux tiers	0.411	
Récréation	0.379	
Déplacements (pour enfant non compris)	0.359	
Achats	0.338	
	0.335	Éducation des enfants

Nous avons vérifié dans quelle mesure nous pouvons distinguer les Flamands des Wallons sur la base de leur modèle d'emploi du temps (de nouveau le temps consacré aux 31 activités). Sur la base de l'emploi du temps pendant la semaine de travail, nous prédisons correctement la région de 61,3% des répondants¹². 60,5% des Flamands sont classés correctement, contre 62,9% des Wallons. Ce résultat est lui-même décevant, car les différences d'emploi du temps sont assez limitées. En tout cas, la distinction n'est pas suffisante pour caractériser leur identité sur cette base. Sur la base du pur hasard, nous pouvons, en effet, classer correctement 50% des répondants, avec des informations sur l'emploi du temps pendant le jour de semaine, nos prédictions sont à peine meilleures. Sur la base de l'emploi du temps le week-end, il est encore plus difficile de prédire correctement la région. Seuls 56,5% des répondants sont classés dans la bonne région.¹³ Les Wallons peuvent être classés plus facilement, nous classons correctement 70,3% des Wallons. Pour les Flamands, ce pourcentage est légèrement inférieur au hasard, seulement 48,9%.¹⁴

Il ressort de nos analyses qu'il y a bien des différences systématiques dans l'emploi du temps des habitants des différentes régions. Ces différences sont toutefois généralement trop faibles et trop peu systématiques pour parler de modèles d'emploi du temps typiques. Dans la suite, nous abordons donc l'emploi du temps des hommes et des femmes belges, sans faire de distinction entre Flamands, Bruxellois et Wallons. Nous vérifions dans quelle mesure l'on peut parler de modèles d'emploi du temps typiquement masculin et féminin.

¹² Wilks' Lambda= 0,93 – Corrélation canonique = 0,27. La corrélation canonique est significativement différente de 0 (p<0.01).

¹³ Wilks' Lambda= 0,95 – Corrélation canonique = 0,22. La corrélation canonique est significativement différente de 0 (p<0.01).

¹⁴ Une analyse discriminante pour le samedi et le dimanche donne à peu près les mêmes résultats. Le samedi, 59,2% des répondants sont classés correctement (54,4% des Flamands et 67,7% des Wallons). Le dimanche, ce pourcentage est de 56,6% (49,1% des Flamands et 70,1% des Wallons).

7. Sur la différence entre hommes et femmes belges

7. 1. Le modèle traditionnel des rôles résiste

En dépit de l'avancée des femmes sur le marché du travail, il ressort de nos analyses générales que les femmes et les hommes présentent toujours un modèle d'emploi du temps différent. Il reste des tâches essentiellement dévolues aux femmes dans le ménage, tandis que d'autres restent résolument réservées aux hommes. Au paragraphe 4.1, nous avons vu que les femmes assument toujours l'essentiel des tâches ménagères et de la prise en charge des enfants et que les hommes prestent plus de travail salarié. Même après contrôle pour l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle, le nombre d'enfants et la région, il subsiste une différence significative, pour la plupart des activités, dans l'emploi du temps des hommes et des femmes. Sur les 9 activités principales que nous distinguons, c'est seulement dans le temps hebdomadaire consacré à la participation aux activités sociales que l'on observe aucune différence significative entre hommes et femmes.

Dans la suite, nous approfondissons ces différences liées au sexe. Nous recourons de nouveau à ce propos à l'analyse discriminante. Nous tentons à présent de prédire le sexe d'un répondant sur la base de la manière dont celui-ci affecte son temps (nous utilisons de nouveau les 31 catégories d'activités détaillées). Sans la moindre information contextuelle, nous avons 50% de chance de deviner correctement le sexe d'une personne. Si nous prédisons le sexe des répondants sur la base de leur emploi du temps à travers la semaine de travail, nous classons correctement 74,6% des répondants.¹⁵ 81,7% des hommes sont classés correctement, pour les femmes, ce pourcentage s'élève à 67,9%. Par conséquent, l'on peut effectivement parler d'un modèle d'activités différent selon le sexe. Sur la base uniquement de l'emploi du temps pendant un jour de semaine aléatoire, nous prédisons pour les ¾ de la population s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Le tableau 15 montre les 4 activités principales qui discriminent les femmes des hommes.

Tableau 15: Coefficient de corrélation entre le temps consacré à des activités pendant la semaine et la fonction discriminante (N= 8386).

Hommes (consacrent plus de temps à/aux)	Mesure de la force discriminante	Femmes (consacrent plus de temps à/aux)
	0.740	Tâches ménagères
Travail	0.314	
Tâches diverses	0.270	
	0.241	Soins aux enfants

Il ressort du tableau que le pouvoir discriminant est le plus important pour les tâches ménagères. En d'autres termes, sur la base du nombre d'heures les jours de semaine qui sont consacrées aux tâches ménagères, l'on peut le plus facilement déterminer le sexe du répondant. On remarquera à quel point l'emploi du temps des hommes et des femmes reste traditionnel. Les femmes font plus de tâches ménagères et consacrent plus de temps à prendre soin des enfants. Les hommes paient

¹⁵ Wilks' Lambda= 0,71 – Corrélation canonique = 0,54. La corrélation canonique est significativement différente de 0 (p<0.01).

aussi beaucoup de leur personne dans le ménage, mais uniquement pour les tâches typiquement masculines, à savoir les tâches diverses (le bricolage). Ils restent toutefois aussi le principal soutien de famille. Si nous répétons l'analyse discriminante, mais en utilisant plus que le temps consacré aux quatre activités les plus discriminantes, nous pouvons encore prédire correctement le sexe de 71,2% des répondants, ce pourcentage étant de 81,7% pour les hommes et, pour les femmes, le pouvoir de prédiction est un peu plus faible, à savoir 61,3%. Même sur la base uniquement du temps qu'une personne (entre 12 et 95 ans!) consacre à des tâches ménagères un jour aléatoire de semaine, nous pouvons encore prédire correctement le sexe de 70% des répondants. 80,8% des hommes sont classés correctement, pour les femmes, le pourcentage est déjà beaucoup plus faible, à savoir 59,8%. Il en ressort que les hommes se caractérisent surtout par le peu de tâches ménagères qu'ils effectuent. Que nous ne classions correctement que 60% des femmes sur la base de la quantité de tâches ménagères qu'elles effectuent durant la période d'enregistrement, indique par contre que les femmes sont beaucoup plus difficiles à distinguer sur la base de cette seule activité. Les femmes constituent donc en soi une catégorie plus différenciée que les hommes. Chez les femmes, la situation professionnelle et familiale exerce un fort impact sur la quantité de tâches ménagères effectuées. Cependant, il reste un fait que les femmes font plus de tâches ménagères que les hommes. La plupart des hommes font de toute manière peu de tâches ménagères, de sorte que cette activité apparaît comme un facteur discriminant.

Si nous voulons prédire le sexe des répondants sur la base de leurs activités du week-end, nous classons correctement 69,9% des répondants¹⁶. Nous classons correctement 72,3% des hommes, contre un pourcentage de 67,6% chez les femmes. Il semble donc plus difficile de distinguer les hommes des femmes le week-end sur la base de leur emploi du temps.¹⁷ C'est surtout pour les hommes que le pouvoir de prédiction se réduit. Le fait que le travail rémunéré constitue un facteur discriminant important durant la semaine de travail et que cette activité apparaisse à peine pendant le week-end est un facteur explicatif important.

Tableau 16: Coefficients de corrélation entre le temps consacré à des activités pendant le week-end et la fonction discriminante (N= 8386).

Hommes (consacrent plus de temps à/aux)	Mesure de la force discriminante	Femmes (consacrent plus de temps à/aux)
	0.760	Tâches ménagères
Tâches diverses	0.351	
Sport	0.247	
	0.239	Soins aux enfants
	0,231	Soins personnels

Le travail rémunéré ne figure pas dans le top cinq des activités les plus discriminantes du week-end. Les tâches ménagères restent toutefois aussi, durant le week-end, l'activité pour laquelle les hommes et les femmes diffèrent le plus nettement et le plus systématiquement les uns des autres. Les hommes s'occupent davantage de tâches diverses (de bricolage) le week-end et font aussi plus de sport que les femmes. Les femmes consacrent, de leur côté, plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants aux soins personnels. Cela reste un emploi du temps lié au sexe de façon

¹⁶ Wilks' Lambda= 0,82 – Corrélation canonique = 0,43. La corrélation canonique est significativement différente de 0 (p<0.01).

¹⁷ Le samedi, 70,2% des répondants sont classés correctement (71,4% des hommes et 69,1% des femmes). Le dimanche, le sexe de 70% des répondants est prédit correctement (74,4% des hommes et 65,8% des femmes).

24 heures à la belge

très caractéristique : des femmes portées sur le ménage et les enfants, des hommes attachés aux activités ménagères typiquement masculines et à une activité de loisir. Lorsque nous répétons l'analyse discriminante pour ces cinq activités, 68,2% des répondants sont classés correctement (74,5% des hommes et 62,2% des femmes). Sur la base uniquement des tâches ménagères effectuées pendant le week-end, nous classons encore correctement 65,7% des répondants (74,5% des hommes et 57,4% des femmes).

Nos analyses montrent clairement que les modèles traditionnels des rôles caractérisent toujours l'emploi du temps des hommes et des femmes. Que ce soit pendant la semaine de travail ou le week-end, les tâches ménagères constituent le principal facteur discriminant entre les deux sexes. La participation accrue des femmes au marché du travail n'y a apparemment rien changé. Il n'est donc pas étonnant que la combinaison de travail et de tâches familiales pour les femmes soit souvent une source de stress et de pression. Pour les hommes, cette combinaison pose en tout cas moins de problèmes. Ainsi qu'il ressort de nos données, ils restent concentrés en premier lieu sur le travail salarié, leur part dans les tâches ménagères étant plutôt limitée. Dans le paragraphe suivant, nous approfondissons la charge de travail totale des hommes et des femmes.

7. 2. Pas de double journée de travail pour les femmes

Le fait que les femmes actives assument, en plus de leur responsabilité du ménage, un travail salarié, est souvent désigné dans la littérature comme la 'double journée de travail' ou 'second shift' des femmes actives (Bittman & Wajcman, 1999; Hochschild & Machung, 1990). Pour mieux percevoir ce que cela pourrait signifier pour les hommes et les femmes belges, nous ventilons ci-dessous la charge de travail totale des hommes et des femmes. Par charge de travail totale, nous entendons le temps consacré au travail salarié, aux tâches ménagères et familiales et aux soins et à l'éducation des enfants ('déplacements avec les enfants' compris)¹⁸.

Tableau 17: Temps consacré au travail rémunéré, aux tâches ménagères, à l'éducation et aux soins des enfants par semaine¹⁹

	Emploi	Tâches ménagères et familiales	Soins et éducation des enfants	Total
Hommes (N= 4077)	18:29	14:36	2:02	35:07
Femmes (N=4309)	10:19	23:58	3:27	37:44

Les hommes prestent en moyenne plus de 8 heures de travail salarié en plus par semaine que les femmes. Les femmes consacrent plus de 9 heures par semaine de plus aux tâches ménagères que les hommes. Les tâches restent donc parfaitement réparties selon les schémas de comportements classiques. En termes de charge de travail totale, il n'y a donc de grande différence entre hommes et femmes. Bien que la charge de travail d'une femme belge moyenne dépasse de plus de 2h30 celle d'un homme moyen, nous pouvons difficilement parler d'une double journée de travail pour les femmes si nous comparons les hommes et les femmes. Dans le tableau ci-dessus, nous ne tenons toutefois pas compte de la situation professionnelle des femmes. Au contraire du tableau

¹⁸ Le temps consacré aux trajets domicile-lieu de travail et aux 'déplacements' pour le ménage ne constitue pas une rubrique distincte dans la liste des activités.

¹⁹ Les chiffres du tableau sont différents de ceux du tableau 2 car les déplacements pour enfants sont compris dans l'activité 'soins et éducation des enfants' dans ce tableau.

18, où nous voyons que la charge de travail des hommes varie fortement selon leur situation professionnelle, alors que c'est beaucoup moins le cas chez les femmes.

Tableau 18: Temps consacré au travail rémunéré, aux tâches ménagères et à l'éducation et aux soins des enfants par semaine

	Nombre	Emploi	Tâches ménagères et familiales	Soins et éducation des enfants	Total
Hommes tr. à plein temps	1789	34:04	13:39	2:31	50:14
Femmes tr. à plein temps	884	29:45	19:55	3:21	53:02
Hommes tr. à temps partiel	108	26:08	12:13	2:06	40:28
Femmes tr. à temps partiel	600	21:31	25:08	5:26	52:06
Hommes sans emploi	1977	1:14	16:07	1:32	18:54
Femmes sans emploi	2708	0:41	24:55	2:58	28:35

On relèvera que le temps que les hommes consacrent au travail familial (tâches ménagères et enfants) varie à peine selon leur situation sur le marché du travail. Les hommes travaillant à temps partiel consacrent le moins de temps au travail familial (14h19), les hommes inactifs le plus (17h39), la différence ne s'élevant qu'à 3 heures par semaine. La charge de travail totale des hommes est donc presque entièrement déterminée par le temps consacré au travail salarié. Pour les femmes, la situation est manifestement différente. Le temps que les femmes libèrent en travaillant à temps partiel est entièrement dévolu au travail familial, avec pour conséquence que la charge de travail totale chez les femmes travaillant à temps partiel est inférieure d'une heure à peine à celle de leurs collègues masculins travaillant à temps plein. La charge de travail totale des femmes inactives est en moyenne inférieure à celle des femmes qui travaillent. Bien que les femmes inactives consacrent plus de temps aux tâches ménagères que les femmes travaillant à temps plein, le fait qu'elles prestent peu de travail salarié comprime considérablement leur charge de travail totale. Ces résultats ne changent quasiment pas si nous contrôlons pour le nombre d'enfants.

Il est clair que, indépendamment de la situation professionnelle, les femmes consacrent toujours plus de temps aux tâches ménagères et aux soins et à l'éducation des enfants que les hommes. De plus, chez les femmes, l'engagement sur le marché du travail est manifestement en rapport avec le temps consacré au travail familial. Travailler à temps plein pour les femmes se fait au détriment du travail familial. Une lourde charge familiale conduit donc souvent les femmes à opter pour un travail à temps partiel. De cette manière, elles limitent la charge de travail totale. Nous voyons dans le travail salarié un autre mécanisme chez les femmes visant à limiter la charge de travail. Indépendamment de leur situation professionnelle, les femmes consacrent toujours moins de temps au travail salarié que les hommes. Chez les travailleurs à temps plein, la différence avec les hommes dépasse les 4 heures, les femmes travaillant à temps partiel consacrent plus de 3 ½ heures de moins au travail salarié que les hommes travaillant à temps partiel. Nous avons analysé ailleurs ce mécanisme en détail (cf. Elchardus & Glorieux, 1994a et 1994b) et il en est ressorti que ces différences d'heures de travail s'expliquent surtout par une stratégie des femmes pour pouvoir continuer à combiner leur travail salarié avec leur responsabilité familiale. Les femmes choisissent plus que les hommes, des emplois ou des fonctions dans lesquels les périodes de

24 heures à la belge

travail sont plus courtes, pour lesquels les heures supplémentaires à prester sont moins nombreuses ou inexistantes, dans lesquels les horaires sont prévisibles, le trajet domicile-lieu de travail est plus court... La conséquence est que les horaires moyens des femmes sont systématiquement plus courts que ceux des hommes.

En général, nous constatons que la situation sur le marché du travail pour les femmes et le temps qu'elles consacrent au travail salarié dépendent de leur charge familiale. Pour les hommes, il en va tout autrement, leur engagement dans le ménage est quasiment constant. Quelles que soient la situation professionnelle, les femmes ont toujours une charge de travail supérieure à celle des hommes. La différence de charge de travail entre les femmes actives et le groupe dominant des hommes travaillant à temps plein reste malgré tout limitée. Nous ne pouvons donc pas parler d'une double journée de travail chez les femmes actives, mais bien d'une double responsabilité. C'est précisément à partir de cette double responsabilité que nous pouvons expliquer les stratégies d'adaptation des femmes. Les hommes n'ont qu'un seul rôle dominant, le rôle du travail, et celui-ci détermine la charge de travail totale des hommes. Etant donné que nous pouvons admettre que les stratégies d'adaptation des femmes dépendent en grande partie de la composition du ménage, nous examinons au paragraphe suivant dans quelle mesure la charge de travail totale est répartie selon les différents types de ménages.

8. Le ménage égalitaire: pas encore pour demain

Les données du budget temps de l'INS ont été collectées auprès de 4275 ménages qui ont participé à l'enquête sur le budget des ménages. Puisque tous les membres de la famille âgés de 12 à 95 ont été invités à participer à l'enquête, nous pouvons également analyser l'emploi du temps au niveau du ménage. Cela nous permet notamment de vérifier de quelle manière la charge de travail des répondants est influencée par le type de ménage dont ils font partie et quelle est la charge de travail totale dans chaque type de ménage. Nous avons sélectionné à cet effet toutes les personnes de référence (chef de famille) et leurs partenaires éventuels dans nos données²⁰.

En premier lieu, nous regardons la charge de travail totale par répondant selon le type de ménage dans lequel il vit. Dans le tableau 19, nous donnons la charge de travail du répondant (homme ou femme), en tenant compte de sa situation professionnelle (avec ou sans emploi) et de la situation professionnelle du partenaire (pas de partenaire, partenaire sans ou partenaire avec emploi). Pour pouvoir effectuer plus facilement une comparaison, nous alignons dans le tableau 19 la charge de travail moyenne des hommes et des femmes d'un même type de ménage. Les ménages composés d'au moins deux personnes ont été encadrés dans le tableau. Les autres types de ménages se composent d'isolés²¹.

Tableau 19: Charge de travail totale par semaine et par type de ménage

Rang du travailleur	Situation de travail du répondant	+ situation de travail du partenaire	Nom bre	Moyen ne nb. enf. ≤ 16 ans	Age moy rép	Charge de travail totale rep.	Charge de travail totale type ménage
2	H. sans emploi	-	422	0	62	25:13	
3	F. sans emploi	-	744	0.15	65	30:39	
1	H. sans emploi	+ F. sans emploi	683	0.13	65	24:57	59:48
5	F. sans emploi	+ H. sans emploi	766	0.14	63	34:51	
4	H. sans emploi	+ F. avec emploi	99	0.43	49	30:55	79:59
8	F. sans emploi	+ H. sans emploi	99	0.42	45	49:04	
9	H. avec emploi	+ F. sans emploi	407	1.07	44	50:03	93:09
6	F. sans emploi	+ H. avec emploi	420	1.06	43	43:06	
11	H. avec emploi	+ F. avec emploi	1115	1.17	39	51:59	106:36
12	F. avec emploi	+ H. avec emploi	1025	1.16	37	54:37	
7	H. avec emploi	-	407	0	40	48:54	
10	F. avec emploi	-	398	0.38	40	51:37	

Dans la première colonne, nous reproduisons l'échelle de charge de travail des répondants. Il est assez logique que les inactifs (1 à 6) aient toujours une moindre charge de travail que les actifs (7

²⁰ Nous ne tenons pas compte dans ces analyses du travail salarié et ménager éventuel des enfants et d'autres adultes (grands-parents, par ex.) dans le ménage.

²¹ Les nombres (N) d'hommes et de femmes d'un même type de ménage ne sont pas identiques dans le tableau. C'est une conséquence du fait que les données sont pondérées au niveau des individus. Dans l'échantillon, il y a naturellement autant d'hommes et de femmes d'un même type de ménage (par ex., autant d'hommes actifs avec une femme inactive que de femmes inactives avec un homme actif).

24 heures à la belge

à 12). Les hommes inactifs qui cohabitent avec une partenaire inactive (1) ont la charge de travail totale la plus faible, à savoir 24h57 par semaine ou 3h34 par jour. La charge de travail la plus élevée revient aux femmes actives avec un partenaire actif (12), à savoir 54h37 par semaine ou 7h48 par jour. Ils travaillent 29h34 par semaine de plus que les premiers. Les répondants des ménages à double revenu (11 et 12) présentent manifestement la charge de travail la plus importante (les femmes toutefois plus que les hommes), bien qu'une femme active isolée (10) ait une charge de travail aussi importante et qu'un homme actif avec une partenaire inactive (9) ait aussi une charge de travail de plus de 50 heures par semaine.

Le tableau 19 nous donne une image assez claire de la charge de travail des deux partenaires dans le ménage. Nous faisons ci-dessous le portrait de chacun des différents types de ménages. Nous commençons par les isolés.

Isolés inactifs

Les isolés sans emploi ont une faible charge de travail totale en comparaison avec les répondants cohabitants. Les hommes isolés travaillent au total 25h13, les femmes isolées 30h39. Cette différence de 5h26 par semaine s'explique presque entièrement par le temps supplémentaire que les femmes isolées inactives consacrent aux tâches ménagères (et dans une moindre mesure aux soins et à l'éducation des enfants). Le nombre moyen d'enfants chez ces isolés est faible. La femme isolée inactive appartient à la tranche d'âge supérieure (en moyenne 65 ans), 75,2% sont déjà pensionnées ou prépensionnées et 49,6% d'entre elles ont terminé l'enseignement primaire au plus. La santé générale pour 54,1% de ces femmes est décrite comme bonne à très bonne. Il est quelque peu étonnant que 10,9% des femmes isolées inactives se sentent chaque jour surchargées si l'on considère les tâches quotidiennes. L'âge élevé est peut-être une explication. La moitié de celles qui se sentent quotidiennement surchargées ont déjà dépassé les 70 ans. 54,8% ne se sentent toutefois jamais surchargées. Jusqu'à 80,3% ont le sentiment pendant le week-end d'avoir suffisamment de temps pour faire tout ce dont elles ont envie.

Chez les hommes isolés sans emploi, 64,4% "seulement" ont déjà pris leur prépension ou leur pension. L'âge moyen est toutefois aussi assez élevé, aux alentours de 62 ans. Près de la moitié (48%) sont peu scolarisés. Plus de la moitié des hommes isolés inactifs (59,4%) se sentent en bonne à très bonne santé et 69,5% ne se sentent jamais surchargés par les tâches quotidiennes. Près de 7% se sentent surchargés chaque jour. Seul 1 homme sur 5 a le sentiment d'avoir trop peu de temps le week-end.

Isolés actifs

Les isolés actifs ont une charge de travail assez élevée, 48h54 pour les hommes et 51h37 pour les femmes, quoique le nombre moyen d'enfants ne soit pas élevé ici non plus. Les femmes isolées ont en moyenne 40 ans. La moitié de ces femmes ont entre 31 et 49 ans. Elles travaillent généralement à temps plein (74,4%) pendant en moyenne 36 heures par semaine. Un quart travaille à mi-temps (en moyenne 20 heures par semaine). Cela génère pour près de la moitié (48,1%) de ces femmes un revenu net de 40.000 à 59.999 BEF par mois. 31,7% des femmes isolées actives gagnent moins de cette somme. Leur niveau de formation est assez élevé. Seuls 12,5% ont un diplôme de l'enseignement primaire au plus, 15,2% ont un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, 35,1% un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et 37,1% possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur ou de l'université. Malgré leur charge de travail totale élevée, ces femmes se sentent en bonne à très bonne santé (87,9%) et un tiers ne se sent jamais surchargé. Une petite minorité (4,2%) se sent chaque jour surchargée par la

combinaison des tâches quotidiennes. En dehors de ces extrêmes, 26,8% se sentent surchargées moins d'une fois par mois ; 22,6% se sentent à peu près une fois surchargées dans la semaine et 13,2% se sentent surchargées plusieurs fois par semaine. Que les femmes actives isolées ressentent malgré tout une certaine pression du temps ressort du fait que 59,5% déclarent qu'elles ont souvent le sentiment le week-end de n'avoir pas suffisamment de temps pour faire tout ce dont elles ont envie.

L'homme actif isolé est un quadragénaire dynamique qui travaille essentiellement (90,6%) à temps plein et en moyenne 34 heures par semaine (25 heures par semaine pour les temps partiels, 38 heures par semaine pour les temps pleins). Ici aussi, un peu plus de la moitié (56,3%) gagne entre 40.000 et 59.999 BEF par mois. Seuls 20,1% gagnent moins de cette somme, environ la moitié des femmes actives isolées. Les femmes travaillent toutefois plus souvent à temps partiel. En ce qui concerne le degré de scolarisation des hommes isolés, on remarque qu'ils sont raisonnablement fort scolarisés, mais moins que les femmes isolées qui travaillent. 27,7% possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire (contre 37,1% chez les femmes), 38,9% un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, 21,4% un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et 12% un diplôme de l'enseignement primaire. Les hommes actifs isolés évaluent leur santé massivement (91%) comme bonne à très bonne et déclarent plus souvent encore que les femmes n'être jamais surchargés par les tâches quotidiennes (46%). Seuls 6,1% se sentent surchargés chaque jour. Le week-end, ils ressentent de nouveau davantage de pression du temps. Plus de la moitié (52,6%) d'entre eux ont le sentiment de n'avoir pas suffisamment de temps pour faire tout ce dont ils ont envie.

Femme inactive + homme inactif

Un couple composé d'inactifs a naturellement une faible charge de travail totale. Néanmoins, ici encore la femme travaille beaucoup plus (près de 10 heures par semaine) que l'homme. Le tableau 20 nous montre comment se décompose précisément la charge de travail dans ce type de ménage.

Tableau 20: Division de la charge de travail totale par semaine dans un ménage sans emploi

	Emploi	Tâches ménagères	Soin et éducation des enfants	Charge de travail totale
Hommes sans emploi	0:37	22:13	2:06	24:57
Femmes sans emploi	0:21	31:33	2:55	34:51

Bien que ni l'homme ni la femme n'ont (plus) d'emploi, la femme continue à assumer davantage les tâches ménagères, les soins et l'éducation des enfants. Il s'agit d'une situation familiale assez traditionnelle. L'âge moyen de ce couple (femme: 63 ans, homme: 65 ans) est assez élevé. La plupart des hommes (81,8%) sont déjà prépensionnés ou pensionnés. Le principal groupe chez les femmes est représenté par les femmes au foyer (47%) et les pensionnées (38,9%). Cela explique déjà dans une grande mesure le modèle plus traditionnel des rôles. Le degré de scolarisation se situe, dans ce type de ménage, bien en deçà de celui des types de ménages précédents, 57,2% des femmes et 44,8% des hommes possédant au plus un diplôme de l'enseignement primaire. Etant donné que l'âge moyen est ici raisonnablement élevé, il n'est pas non plus étonnant que l'état de santé général ne soit pas évalué positivement de manière aussi unanime que dans les couples à

24 heures à la belge

double revenu (voy. infra). Néanmoins, 63,3% des femmes et 67,7% des hommes se sentent encore en bonne à très bonne santé. Parmi les hommes inactifs, la plupart (70,9%) ne se sentent jamais surchargés. Chez les femmes, seuls 53,2% ne se sentent jamais surchargées par les tâches quotidiennes. Le week-end, environ 4/5e de ces répondants ont le sentiment d'avoir suffisamment de temps pour faire tout ce dont ils ont envie. On ne peut pas vraiment parler, en l'occurrence, de pression du temps.

Femme active + homme inactif

Dans trois des quatre types de ménages avec couples, ce sont les femmes qui ont une charge de travail totale supérieure à celle des hommes. Ce sont surtout les femmes actives avec un partenaire inactif qui ont une charge de travail beaucoup plus lourde que celle de leur partenaire. La différence s'élève, en l'occurrence, à 18h09 par semaine. Le nombre moyen d'enfants dans ce type de ménage est faible, à savoir 0,42. Ce modèle de ménage est toutefois assez rare.

Tableau 21: Division de la charge de travail totale par semaine dans un ménage avec un homme sans emploi et une femme active

	Emploi	Tâches ménagères	Soins et éducation des enfants	Charge de travail totale
Hommes sans emploi	2:29	25:52	2:32	30:55
Femmes avec emploi	22:21	23:59	2:42	49:04

Sur le plan des tâches ménagères, des soins et de l'éducation des enfants (déplacements compris), ce type de ménage est très égalitaire. C'est le seul type de ménage dans lequel l'homme effectue un peu plus de travail familial que la femme. La femme preste toutefois en moyenne plus de 20 heures par semaine de travail rémunéré en sus. Le temps supplémentaire que la femme consacre dans ce ménage au travail salarié, n'est pas vraiment compensé par des tâches ménagères et une prise en charge des enfants accrues de la part de l'homme, de sorte que la charge de travail totale reste malgré tout très inégalement répartie. Dans ce couple, l'âge moyen de la femme tourne autour de 45 ans et celui de l'homme avoisine les 49 ans. Parmi les hommes inactifs, 31,9% sont pensionnés (ou prépensionnés), 23,6% sont invalides et 22% chômeurs. La majorité (55,8%) des femmes travaillent à temps partiel et gagnent entre 20.000 et 39.999 BEF par mois. Ce revenu concerne 56,4% des femmes actives dans ce type de ménage. Seuls 8,2% gagnent moins que cette somme. Le nombre moyen d'heures de travail pour une femme travaillant à temps plein de ce type de ménage s'élève à 36 heures par semaine, pour une femme travaillant à temps partiel, ce chiffre est de 21 heures par semaine²² En ce qui concerne le degré de scolarisation, les femmes sont presque également réparties entre les 4 niveaux d'enseignement. Parmi les hommes, nous retrouvons plus de peu qualifiés et moins de diplômés du supérieur. Plus de femmes (85,2%) que d'hommes (69,9%) de ce type de ménage se sentent en bonne à très bonne santé. C'est assez logique que 65,1% des hommes inactifs ne se sentent jamais surchargés au vu de leur faible charge de travail totale. Parmi les femmes, seules 35% partagent cet avis. 14,3% se sentent surchargées moins d'une fois par mois, 24,1% environ une fois dans la semaine, 17,5% plusieurs fois par semaine et 9,1% chaque jour. En outre, seuls 40% des femmes estiment avoir

²² Ces heures diffèrent des heures de travail salarié dans le tableau. Les premières se fondent sur le nombre d'heures de travail déclarées par semaine dans le questionnaire individuel. Les chiffres du tableau sont déduits du nombre d'heures prestées de travail salarié dans les journaux.

suffisamment de temps le week-end pour faire ce dont elles ont envie. Parmi les hommes inactifs dans ce ménage, seuls 26,2% manquent de temps le week-end. La charge de travail élevée des femmes se traduit clairement par une pression du temps accrue chez les femmes de ce type de ménage.

Femme active + homme actif

Une femme active avec un homme actif a encore une charge de travail totale plus importante que les femmes du précédent type de ménage. La différence de charge de travail entre hommes et femmes est toutefois beaucoup plus réduite dans ce type de ménage puisqu'elle ne s'élève qu'à 2h38. Le temps supplémentaire que l'homme consacre ici au travail salarié est compensé par le temps supplémentaire que la femme consacre aux tâches ménagères (voy. tableau 22). Dans ce ménage à double revenu, nous pouvons bien parler d'une répartition égalitaire de la charge de travail totale, mais la répartition des tâches reste très traditionnelle. Dans les ménages à double revenu, on retrouve aussi le plus grand nombre d'enfants.

Tableau 22: Division de la charge de travail totale par semaine dans un ménage à deux revenus

	Emploi	Tâches ménagères	Soins et éducation des enfants	Charge de travail totale
Homme avec emploi	35:01	13:51	3:06	51:59
Femme avec emploi	25:38	23:40	5:18	54:37

Le type de ménage à double revenu se compose surtout de jeunes ménages, la femme est en moyenne âgée de 37 ans et l'homme de 39 ans. Seuls 36% des couples à double revenu n'ont pas d'enfants. Les hommes travaillent presque exclusivement à temps plein (96,2%) pendant 35 heures par semaine en moyenne. Par contre, les femmes sont pratiquement réparties de façon proportionnelle entre le statut mi-temps (46,2%) et le statut temps plein (53,8%). Les femmes actives à mi-temps travaillent en moyenne 22 heures par semaine et, à temps plein, 35 heures par semaine. Cela explique aussi les heures supplémentaires que les hommes consacrent au travail salarié et les femmes aux tâches ménagères et à la prise en charge des enfants. 52,4% des hommes gagnent entre 40.000 et 59.999 BEF par mois, 10,7% gagnent moins que cette somme. Parmi les femmes actives, 41,4% gagnent entre 20.000 et 39.999 BEF par mois et 39,4% entre 40.000 et 59.999 BEF par mois. 7,7% gagnent moins de 20.000 BEF par mois. En ce qui concerne le degré de scolarisation, nous voyons également ici une plus grande proportion de diplômés du supérieur chez les femmes que chez les hommes (respectivement 37,2% et 31%), 36,1% des femmes possédant un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur contre 34% chez les hommes. Parmi les femmes, 10,6% sont diplômées de l'enseignement primaire et 16,6% de l'enseignement secondaire inférieur. Chez les hommes, ces pourcentages sont respectivement de 11,2% et 23,7%. Les couples à double revenu se sentent presque tous (93,9% chez les femmes et 94,5 chez les hommes) en bonne à très bonne santé. Leur charge de travail élevée se fait toutefois sentir, 76,4% des femmes et 64,4% des hommes se sentent une fois surchargés en considérant l'ensemble des tâches quotidiennes à effectuer. Le week-end, 68,4% des femmes et 66,3% des hommes estiment que le temps leur manque pour faire ce dont ils ont envie. Ce type de ménage ressent la plus forte pression du temps.

24 heures à la belge

Femme inactive + homme actif

La seule situation familiale dans laquelle une femme a une charge de travail totale inférieure à celle de l'homme est le ménage typique à revenu unique, à savoir la combinaison d'un homme actif avec une femme (au foyer) inactive (voy. tableau 23). Dans ce ménage, les hommes travaillent environ 7 heures par semaine de plus que les femmes.

Tableau 23: Division de la charge de travail totale par semaine dans un ménage classique

	Emploi	Tâches ménagères	Soins et éducation des enfants	Charge de travail totale
Homme avec emploi	34:19	13:22	2:20	50:03
Femme sans emploi	0:29	35:50	6:46	43:06

Dans cette répartition traditionnelle des rôles, la femme effectue naturellement la toute grande partie des tâches ménagères et de la prise en charge des enfants. L'âge plus avancé n'est pas ici une explication à la répartition traditionnelle des rôles, car les femmes ont en moyenne 43 ans et les hommes 44 ans. C'est dans ce type de ménage que les femmes au foyer sont les plus nombreuses (57%). Par contre, les hommes travaillent presque exclusivement à temps plein pendant 34 heures par semaine en moyenne. 11,2% des hommes ont un revenu de moins de 40.000 BEF par mois ; 41,5% gagnent entre 40.000 et 59.999 BEF par mois ; 26,4% entre 60.000 et 79.999 BEF par mois et 20,9% gagnent plus de 80.000 BEF par mois. Ils font partie des revenus les plus élevés. Les hommes du ménage à revenu unique sont plus qualifiés que leurs partenaires. Parmi ceux possédant au plus un diplôme de l'enseignement primaire, figurent 22% des femmes et 17,4% des hommes, avec un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, on dénombre 32,3% des femmes et 25,6% des hommes; 31,1% des femmes et 34,6% des hommes ont un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et respectivement 14,7% et 22,4% possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire. Il est frappant de constater que les femmes sont 15% de moins à se sentir en bonne à très bonne santé que les hommes, dont 92% se trouvent dans cette situation. La pression du temps ne pose aucun problème dans le ménage à revenu unique; 46,4% des femmes ne se sentent jamais surchargées par les tâches quotidiennes, chez les hommes, 41,8% pensent de même. Seuls 37% des femmes et 49,6% des hommes manquent de temps le week-end pour faire tout ce dont ils ont envie.

Tout bien considéré, nous constatons que dans presque tous les types de ménages, la répartition des tâches dans les ménages reste assez traditionnelle. Les ménages à double revenu forment une exception de ce point de vue. L'entrée de la femme sur le marché du travail semble être une première étape vers une répartition des rôles plus égalitaire au sein du ménage. Cela ne peut toutefois cacher que la pression du temps est la plus forte chez les femmes actives avec un partenaire actif. Elles ont non seulement la plus grande charge de travail totale, mais déclarent aussi le plus souvent se sentir surchargées par la combinaison de tâches quotidiennes et forment le principal groupe estimant ne pas disposer du temps suffisant le week-end pour pouvoir faire tout ce qu'elles souhaiteraient. Les hommes actifs avec une partenaire active ont aussi une grande charge de travail totale et sont ceux qui ressentent la plus forte pression du temps parmi les hommes, quoique la pression du temps soit un peu moins forte que pour leur partenaire active. Le

ménage à double revenu plus égalitaire est donc clairement un ménage sous pression, même s'il reste étonnant que les femmes et les hommes actifs se sentent en meilleure santé que leurs semblables inactifs.

9. Conclusion

Entre le 3 décembre 1998 et le 6 février 2000, 8382 Belges âgés de 12 à 95 ans ont consigné scrupuleusement leur emploi du temps pendant un jour de semaine et un jour de week-end. Les premières analyses de ces données nous donnent une image générale du déroulement de la vie quotidienne en Belgique et de l'emploi du temps du Belge en 1999.

Frappant, sans être surprenant, est le rythme collectif de la vie quotidienne. Nous dormons ensemble, nous nous levons plus ou moins à la même heure, nous mangeons dans une grande mesure ensemble et nous regardons ensemble la télévision. On relève toutefois une nette distinction entre les jours de semaine, les samedis et les dimanches. Le samedi, l'on effectue de nombreuses tâches ménagères, mais le week-end est surtout placé sous le signe de la grasse matinée et de multiples loisirs. Entre les activités que nous effectuons dans une grande mesure ensemble et qui indiquent la cadence du rythme social (les 'Zeitgebers': le sommeil, le lever, le repas du soir et la télévision), la plupart des Belges travaillent. Le type de travail qu'ils prestent est variable: les hommes consacrent beaucoup plus de temps au travail salarié, les femmes beaucoup plus de temps aux tâches ménagères et familiales ainsi qu'aux soins et à l'éducation des enfants.

La répartition du travail entre hommes et femmes est la différence la plus marquante qui ressort de nos analyses. Simplement et uniquement sur la base du temps qu'une personne âgée entre 12 et 95 ans consacre un jour de semaine aléatoire aux tâches ménagères, au travail rémunéré, au bricolage et à la prise en charge des enfants, nous pouvons dire avec une certitude de près de 75% s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Les femmes consacrent par semaine en moyenne près de 9h30 de plus aux tâches ménagères et 1h20 de plus aux soins et à l'éducation des enfants que les hommes. Les hommes consacrent plus de 8 heures en plus par semaine au travail salarié. La charge de travail totale – ou le temps consacré au travail salarié, aux tâches ménagères et familiales ainsi qu'aux soins et à l'éducation des enfants – est en moyenne 2h33 par semaine plus importante pour les femmes que pour les hommes. La charge de travail hebdomadaire chez les hommes s'élève à 35h02, chez les femmes à 37h35. Les rôles traditionnels continuent manifestement à dominer l'emploi du temps.

Les femmes dorment aussi un peu plus longtemps que les hommes, en moyenne environ 2 heures par semaine. Près de 40% du temps disponible est consacré au sommeil et au repos: chez les femmes, on arrive juste à 64h30, chez les hommes à presque 62h30. Si nous y ajoutons les soins personnels (le boire et le manger compris), le Belge consacre alors près de 50% de son temps à l'entretien de son organisme. Toutes les activités de travail ensemble prennent, par contre, 'seulement' un bon 20% du temps.

Les femmes paient leur charge de travail plus importante et leur temps de sommeil plus long par une réduction de leurs loisirs. Les hommes disposent en moyenne de 30 heures de temps libre par semaine, les femmes 4h30 de moins. Si l'on prend encore en compte la participation aux activités sociales (notamment les contacts sociaux et la participation à la vie associative), nous arrivons chez les hommes à près de 40 heures de temps libre par semaine (ou 24% du temps), les femmes disposant alors de 35h30 de temps libre par semaine (ou 21% du temps).

Ces différences entre hommes et femmes belges sont d'autant plus notables qu'elles concernent tous les hommes et femmes âgés de 12 à 95 ans. Si nous contrôlons pour l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle, le nombre d'enfants et la région, les différences énumérées

restent assez stables. Cela montre encore une fois clairement que les hommes et les femmes présentent deux vies différentes en termes d'emploi du temps.

Les différences entre hommes et femmes portent surtout sur la répartition du travail, un peu moins sur le poids de la charge de travail (bien que celle-ci soit en moyenne supérieure de 2h30 par semaine chez les femmes). La charge de travail des hommes et des femmes varie fortement selon le type de ménage dont ils font partie. Les hommes inactifs ont en général une faible charge de travail, indépendamment du fait qu'ils aient une partenaire ou non et que cette partenaire travaille ou non. La charge de travail des hommes dépend donc essentiellement du volume de travail salarié qu'ils présentent. Pour les femmes, la situation est différente. La charge de travail totale des femmes travaillant à temps partiel est aussi à peine inférieure à celle des femmes travaillant à temps plein. Nous retrouvons la charge de travail la plus élevée dans les ménages à double revenu. En comparaison avec les autres hommes, les hommes d'un ménage à double revenu ont la charge de travail la plus élevée et il en va de même pour les femmes. La charge de travail globale des hommes et des femmes dans un ménage à double revenu s'élève à plus de 106 heures par semaine. Dans un ménage à revenu unique, cette charge n'est 'que' de 93 heures. Au fur et à mesure que le ménage à double revenu se répand – et c'est déjà le type de ménage dominant dans la population active –, la pression du temps s'intensifiera indéniablement.

La charge de travail est la plus élevée durant l'âge actif (ou 'l'âge sous pression'), soit entre 26 et 40 ans. Même après contrôle sur la situation professionnelle (temps plein, temps partiel ou inactif) et le nombre d'enfants à charge, cela reste la phase de la vie dans laquelle l'on fournit le plus de travail salarié et familial. Non seulement les individus travaillent davantage dans cette tranche d'âge, mais c'est aussi l'âge où les ménages à double revenu sont les plus nombreux. C'est dans cette phase de la vie que l'on travaille à sa carrière, que l'on fonde une famille et que les charges financières sont les plus pesantes. Une fois passé le cap des 40 ans, la charge de travail individuelle diminue progressivement et, au niveau du ménage, la charge de travail se réduit aussi parce que les femmes vont effectuer moins de travail salarié dans de nombreux cas ou, dans certains cas, se retirer entièrement du marché du travail.

Le fait d'avoir des enfants a une grande influence sur la manière dont on consacre son temps. Plus la famille compte d'enfants, moins le temps consacré au travail salarié est important (tant pour les hommes que pour les femmes). Les personnes avec des enfants à charge dorment en moyenne aussi moins longtemps et ont moins de temps libre. Sans enfants, l'on dispose par semaine en moyenne d'environ 6h30 de temps libre en plus que lorsqu'on a 4 enfants à charge ou plus. Le fait d'avoir des enfants conduit à une participation aux activités sociales accrue.

Les régions en Belgique présentent également des modèles d'emploi du temps différents. Ces différences confirment dans une grande mesure les conceptions existantes sur les différences culturelles entre Flamands et Wallons. Les Wallons ont plus de temps libre, dorment plus longtemps, consacrent plus de temps aux tâches ménagères, aux contacts sociaux et au boire et au manger. Par contre, les Flamands consacrent plus de temps au travail salarié, aux soins et à l'éducation des enfants ainsi qu'aux déplacements que les Wallons. Les Bruxellois occupent généralement une position intermédiaire. La différence d'emploi du temps entre les régions peut partiellement s'expliquer par une différence de composition de la population. Ainsi, il n'y plus de différences de temps consacré au travail salarié quand on contrôle pour le sexe, le niveau de formation, l'âge, la situation professionnelle et le nombre d'enfants et, la différence de temps libre entre Flamands et Wallons se réduit aussi après contrôle pour ces caractéristiques de la population. Que les Wallons consacrent plus de temps aux soins personnels (notamment le boire et le manger), au sommeil, aux tâches ménagères et aux activités sociales et que les Flamands

24 heures à la belge

consacrent plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants ne s'explique peut-être pas par des différences de composition de la population. Mais même s'il subsiste, après contrôle pour un certain nombre de caractéristiques de la population, des différences frappantes entre Flamands et Wallons, le modèle d'emploi du temps différent des Flamands et des Wallons est malgré tout moins résistant que les différences entre hommes et femmes. C'est ainsi qu'il reste difficile, sur la base de l'emploi du temps d'une personne, de prédire avec exactitude dans quelle région elle habite, tandis que le modèle d'emploi du temps différent des hommes et des femmes permet une prédiction assez précise.

L'enquête belge sur le budget temps de l'INS est la première enquête sur le budget temps auprès d'un échantillon représentatif de la population belge depuis 1966. Dans la période 1999-2001, 15 pays européens ont commencé, sur l'initiative d'EUROSTAT, une enquête sur le budget temps selon les normes EUROSTAT. Nous espérons que les données de ces enquêtes seront disponibles à court terme pour des analyses comparatives. De cette manière, nous pourrions avoir une meilleure vue sur les modèles d'activités typiques de la population belge dans une perspective européenne. Différents pays européens ont, de plus, exprimé leur intention de répéter régulièrement l'enquête sur le budget temps. Nous espérons que la Belgique leur emboîtera le pas. Une enquête récurrente sur le budget temps – par ex., tous les 5 ans comme aux Pays-Bas – est peut-être la seule manière d'avoir une vue précise et détaillée de l'évolution des modèles d'activités. Il est évident que cette compréhension de l'évolution des comportements constitue une source essentielle d'informations pour la gestion politique. Pensons, par exemple, aux Pays-Bas où le Bureau du plan social et culturel organise depuis 1975 une enquête quinquennale sur l'emploi du temps et l'utilisent depuis lors comme source d'informations pour la rédaction de notes d'orientation politique dans presque tous les domaines.

10. Bibliographie

Bittman, M. & J. Wajcman (1999). *The Rush Hour: The Quality of Leisure Time and Gender Equity*. Sydney: Social Policy Research Centre. University of New South Wales.

Dynoodt, R. (2000). *Methodologie van de tijdsbudgetenquête*. Interne nota, NIS.

Elchardus, M., E. Enhus, et al. (1984). *Tijdsbesteding en maatschappelijke integratie van werklozen*. Brussel: Onderzoeksgroep TOR, VUB: 598.

Elchardus, M. & I. Glorieux (1994a). 'Over de verdeling van werk. Een empirische en methodologische analyse van de verdeling van de werklust tussen mannen en vrouwen'. In: Van Nuland M. (red.) *Handboek Vrouwenstudies*. Brussel: Federale Diensten voor Wetenschappelijke, Technische en Culturele aangelegenheden, 121-159.

Elchardus, M. & I. Glorieux (1994b). 'The Search for the Invisible 8 Hours. The Gendered Use of Time in a Society with a High Labour Force Participation of Women'. In: *Time & Society*, 3 (1), 5-27.

Elchardus, M. (1996). *De gemobiliseerde samenleving. Tussen de oude en een nieuwe ordening van de tijd*. Brussel: Koning Boudewijnstichting.

EUROSTAT (2000), *Guidelines on Harmonised European Time Use Surveys*. Luxemburg: European Commission Eurostat.

Glorieux, I. (1989). 'Werkloosheid en sociale zingeving: resultaten van een tijdsbudgetonderzoek'. In: C. Corver and M. Elchardus (red.). *Sociologisch en antropologisch jaarboek*. Brussel: Tijdschrift voor Sociologie/SISWO: 35-78.

Glorieux, I. (1995). *Arbeid als zingeving: een onderzoek naar de betekenis van arbeid in het leven van mannen en vrouwen*. Brussel: VUBPress.

Glorieux, I., S. Koelet & M. Moens (2000). *Technisch verslag bij de tijdsbudgetenquête TOR'99*. Brussel: VUB- TOR.

Glorieux, I., Koelet, S., Moens, M. (2001). 'Vlaanderen in 10.080 minuten: een tijdsbudgetonderzoek'. In: J. Lemaître & H. Vangeel (red.), *Vlaanderen gepeild!* Brussel, Administratie Planning en Statistiek.

Hochschild, A. R. & Machung, A. (1990). *The Second Shift: Working Parents and the Revolution at Home*. London: Piatkus.

Javeau, C. (1970). *Les vingt-quatre heures du Belge: l'enquête belge du project international budget-temps*. Bruxelles: Institut de Sociologie de l' ULB.

Kalfs, N. (1992), 'Time Budget Research: Three Data Collection Modes'. In: ISTAT, *Time Use Methodology: toward consensus*. Rome: 285-300.

24 heures à la belge

Knulst, W.P. & Schoonderwoerd, L. (1983), *Waar blijft de tijd: Onderzoek naar de tijdsbesteding van Nederlanders*. 's Gravenhage: Staatsuitgeverij.

Pentland, W. E., Harvey, A.S., Lawton, M.P., Mc Coll, M.A. (1999). *Time Use Research in the Social Sciences*. New York: Kluwer Academic/Plenum Publishers.

Rydenstam, K. , Wadeskog, A. (1998). *Evaluation of the European Time Use Pilot Survey*. Statistics Sweden, EUROSTAT (DOC E2/TUS/5/98).

Niemi, I. & Statistics Finland (2000). *National experiences of carrying out harmonised European Time Use Survey*. Expert Group Meeting on Methods for Conducting Time-Use Surveys, New York, 23-27/10/2000.

Sullivan, O. (1996). Time co-ordination, the domestic division of labour and affective relations: time use and the enjoyment of activities within couples. *Sociology, The Journal of the British Sociological Association*, 30 (1), 79-100.

Szalai, A. (1972). *The use of time. Daily activities of urban and suburban populations*. Den Haag/Parijs: Mouton.

**Annexe 1:
illustration agenda**

Jour 1 | | | | | | | | | |

Qu'avez-vous fait? de 04h00 à 07h00	
<i>Inscrivez votre principale activité pour chaque période de 10 minutes.</i> Une seule activité par ligne ! N'oubliez pas les déplacements et les moyens de transport. Faites, le cas échéant la distinction entre emploi principal et secondaire.	
Heure	
04.00	
04.10	
04.20	
04.30	
04.40	
04.50	
05.00	
05.10	
05.20	
05.30	
05.40	
05.50	
06.00	
06.10	
06.20	
06.30	
06.40	
06.50	

Heure	Qu'avez-vous fait d'autre ? <i>Inscrivez l'activité parallèle la plus importante.</i>	Avec qui étiez-vous ? <i>Cochez la ou les réponse(s)</i>			
		seul(e)	avec un ou des enfants du ménage	avec d' autres membres du ménage	avec d' autres gens
04.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Jour 1 | | | | | | | | | |

Qu'avez-vous fait? de 07h00 à 10h00	
<i>Inscrivez votre principale activité pour chaque période de 10 minutes.</i> Une seule activité par ligne ! N'oubliez pas les déplacements et les moyens de transport. Faites, le cas échéant la distinction entre emploi principal et secondaire.	
Heure	
07.00	
07.10	
07.20	
07.30	
07.40	
07.50	
08.00	
08.10	
08.20	
08.30	
08.40	
08.50	
09.00	
09.10	
09.20	
09.30	
09.40	
09.50	

Heure	Qu'avez-vous fait d'autre ? <i>Inscrivez l'activité parallèle la plus importante.</i>	Avec qui étiez-vous ? <i>Cochez la ou les réponse(s)</i>			
		seul(e)	avec un ou des enfants du ménage	avec d' autres membres du ménage	avec d' autres gens
07.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
07.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
07.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
07.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
07.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
07.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Jour 1 | | | | | | | | | |

Qu'avez-vous fait? de 10h00 à 13h00	
<i>Inscrivez votre principale activité pour chaque période de 10 minutes.</i> Une seule activité par ligne ! N'oubliez pas les déplacements et les moyens de transport. Faites, le cas échéant la distinction entre emploi principal et secondaire.	
Heure	
10.00	
10.10	
10.20	
10.30	
10.40	
10.50	
11.00	
11.10	
11.20	
11.30	
11.40	
11.50	
12.00	
12.10	
12.20	
12.30	
12.40	
12.50	

Qu'avez-vous fait d'autre ?		Avec qui étiez-vous ?			
<i>Inscrivez l'activité parallèle la plus importante.</i>		<i>Cochez la ou les réponse(s)</i> seul(e) avec un avec d' avec d' ou des autres autres enfants du membres gens ménage du ménage			
Heure					
10.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Jour 1 | | | | | | | | | |

Qu'avez-vous fait? de 13h00 à 16h00	
<i>Inscrivez votre principale activité pour chaque période de 10 minutes.</i> Une seule activité par ligne ! N'oubliez pas les déplacements et les moyens de transport. Faites, le cas échéant la distinction entre emploi principal et secondaire.	
Heure	
13.00	
13.10	
13.20	
13.30	
13.40	
13.50	
14.00	
14.10	
14.20	
14.30	
14.40	
14.50	
15.00	
15.10	
15.20	
15.30	
15.40	
15.50	

Heure	Qu'avez-vous fait d'autre ? <i>Inscrivez l'activité parallèle la plus importante.</i>	Avec qui étiez-vous ? <i>Cochez la ou les réponse(s)</i>			
		seul(e)	avec un ou des enfants du ménage	avec d' autres membres du ménage	avec d' autres gens
13.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Jour 1 | | | | | | | | | |

Qu'avez-vous fait? de 16h00 à 19h00	
<i>Inscrivez votre principale activité pour chaque période de 10 minutes.</i> Une seule activité par ligne ! N'oubliez pas les déplacements et les moyens de transport. Faites, le cas échéant la distinction entre emploi principal et secondaire.	
Heure	
16.00	
16.10	
16.20	
16.30	
16.40	
16.50	
17.00	
17.10	
17.20	
17.30	
17.40	
17.50	
18.00	
18.10	
18.20	
18.30	
18.40	
18.50	

Heure	Qu'avez-vous fait d'autre ? <i>Inscrivez l'activité parallèle la plus importante.</i>	Avec qui étiez-vous ? <i>Cochez la ou les réponse(s)</i>			
		seul(e)	avec un ou des enfants du ménage	avec d' autres membres du ménage	avec d' autres gens
16.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Jour 1 | | | | | | | | | |

Qu'avez-vous fait? de 19h00 à 22h00	
<i>Inscrivez votre principale activité pour chaque période de 10 minutes.</i> Une seule activité par ligne ! N'oubliez pas les déplacements et les moyens de transport. Faites, le cas échéant la distinction entre emploi principal et secondaire.	
Heure	
19.00	
19.10	
19.20	
19.30	
19.40	
19.50	
20.00	
20.10	
20.20	
20.30	
20.40	
20.50	
21.00	
21.10	
21.20	
21.30	
21.40	
21.50	

Heure	Qu'avez-vous fait d'autre ? <i>Inscrivez l'activité parallèle la plus importante.</i>	Avec qui étiez-vous ? <i>Cochez la ou les réponse(s)</i>			
		seul(e)	avec un ou des enfants du ménage	avec d' autres membres du ménage	avec d' autres gens
19.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Jour 1 | | | | | | | | | |

Qu'avez-vous fait? de 22h00 à 01h00	
<i>Inscrivez votre principale activité pour chaque période de 10 minutes.</i> Une seule activité par ligne ! N'oubliez pas les déplacements et les moyens de transport. Faites, le cas échéant la distinction entre emploi principal et secondaire.	
Heure	
22.00	
22.10	
22.20	
22.30	
22.40	
22.50	
23.00	
23.10	
23.20	
23.30	
23.40	
23.50	
00.00	
00.10	
00.20	
00.30	
00.40	
00.50	

Heure	Qu'avez-vous fait d'autre ? <i>Inscrivez l'activité parallèle la plus importante.</i>	Avec qui étiez-vous ? <i>Cochez la ou les réponse(s)</i>			
		seul(e)	avec un ou des enfants du ménage	avec d' autres membres du ménage	avec d' autres gens
22.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
00.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
00.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
00.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
00.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
00.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
00.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Jour 1 | | | | | | | | | |

Qu'avez-vous fait? de 01h00 à 04h00	
<i>Inscrivez votre principale activité pour chaque période de 10 minutes.</i> Une seule activité par ligne ! N'oubliez pas les déplacements et les moyens de transport. Faites, le cas échéant la distinction entre emploi principal et secondaire.	
Heure	
01.00	
01.10	
01.20	
01.30	
01.40	
01.50	
02.00	
02.10	
02.20	
02.30	
02.40	
02.50	
03.00	
03.10	
03.20	
03.30	
03.40	
03.50	

Heure	Qu'avez-vous fait d'autre ? <i>Inscrivez l'activité parallèle la plus importante.</i>	Avec qui étiez-vous ? <i>Cochez la ou les réponse(s)</i>			
		seul(e)	avec un ou des enfants du ménage	avec d' autres membres du ménage	avec d' autres gens
19.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.00		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.20		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.30		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.40		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.50		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veillez remplir le questionnaire page suivante et contrôler la validité

du jour 1 en suivant les instructions au dos de l'agenda

Quand avez-vous rempli l'agenda?

- | | | |
|-------------------------------------|---|--------------------------|
| à différents moments de la journée. | 1 | <input type="checkbox"/> |
| à la fin de la journée | 2 | <input type="checkbox"/> |
| le lendemain du jour de l'agenda | 3 | <input type="checkbox"/> |
| plus tard | 4 | <input type="checkbox"/> |

Etiez-vous à la maison ou ailleurs à la fin de la journée de l'agenda (4 h 00) ?

- | | | |
|-------------|---|--------------------------|
| à la maison | 1 | <input type="checkbox"/> |
| ailleurs | 2 | <input type="checkbox"/> |

Etiez-vous pressé(e) ce jour-là?

- | | | |
|-----|---|--------------------------|
| oui | 1 | <input type="checkbox"/> |
| non | 2 | <input type="checkbox"/> |

Si vous avez un emploi rémunéré (comme indépendant, comme salarié ou comme aidant), ou si vous êtes étudiant(e), avez-vous travaillé ou suivi les cours ce jour-là?

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| Je n'ai pas d'emploi rémunéré et je ne suis pas étudiant(e) | 1 | <input type="checkbox"/> |
| oui, j'ai travaillé ou suivi les cours | 2 | <input type="checkbox"/> |
| non, j'étais malade | 3 | <input type="checkbox"/> |
| non, j'étais en congé | 4 | <input type="checkbox"/> |
| non, j'étais absent(e) pour d'autres raisons | 5 | <input type="checkbox"/> |

Vous êtes-vous déplacé(é) dans une autre localité (ville) le jour de l'agenda (à l'exclusion des trajets réguliers pour aller au travail ou à l'école ou des trajets d'une durée inférieure à deux heures au total) ?

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| non | 1 | <input type="checkbox"/> |
| oui, une excursion d'une journée dans le pays | 2 | <input type="checkbox"/> |
| oui, une excursion d'une journée à l'étranger | 3 | <input type="checkbox"/> |
| oui, un séjour d'au moins une nuit dans le pays | 4 | <input type="checkbox"/> |
| oui, un séjour d'au moins une nuit à l'étranger | 5 | <input type="checkbox"/> |

Si oui, à quelle distance de la maison vous êtes-vous déplacé(e) (aller simple) ?

Si vous avez effectué plusieurs trajets, indiquez le plus long.

..... km

**Annexe 2:
liste d'activités**

Liste des activités	
1	Emploi
1.1	Travail
1.1.1	Profession principale
1.1.2	Profession secondaire
1.1.3	Travail supplémentaire rémunéré
1.1.4	Travail accessoire non spécifié
1.1.5	Autres occupations liées à l'emploi
1.2	Pauses sur le lieu de travail
1.2.0	Pauses sur le lieu de travail
1.3	Activités liées au chômage ou à la recherche d'un emploi
1.3.0	Activités liées au chômage ou à la recherche d'un emploi
2	Tâches ménagères et familiales
2.1	Tâches ménagères
2.1.01	Travaux de cuisine non spécifiés
2.1.02	Servir les repas, débarrasser la table
2.1.03	Eplucher, préparer ou cuire les aliments
2.1.04	Faire la vaisselle
2.1.05	Conserver les aliments
2.1.06	Nettoyages ou rangements non spécifiés
2.1.07	Passer l'aspirateur
2.1.08	Nettoyer le sol
2.1.09	Nettoyer les vitres
2.1.10	Enlever la poussière
2.1.11	Faire les lits
2.1.12	Ranger une pièce
2.1.13	Autres travaux d'entretien de la maison
2.1.14	Nettoyer à l'extérieur
2.1.15	Ramasser et conditionner les immondices
2.1.16	Soigner les plantes d'intérieur
2.1.17	Déménager
2.1.18	Déballer ou ranger des achats
2.1.19	Faire ses valises pour un voyage
2.1.20	Chercher des affaires perdues
2.1.21	Laver du linge à la main
2.1.22	Trier le linge et le mettre dans la machine
2.1.23	Retirer le linge de la machine
2.1.24	Mettre ou retirer le linge d'un séchoir électrique
2.1.25	Pendre ou dépendre le linge du fil
2.1.26	Repasser, replier ou ranger le linge
2.1.27	S'occuper des animaux
2.1.28	Gérer administrativement le ménage
2.1.29	Faire le budget du ménage
2.2	Tâches diverses
2.2.01	Entretenir le chauffage ou l'eau
2.2.02	Autres travaux d'entretien
2.2.03	Entretenir les textiles ou les chaussures
2.2.04	Raccommoder des vêtements ou recoudre un bouton
2.2.05	Nettoyer et cirer des chaussures

Liste des activités	
2.2.06	Confectionner des vêtements
2.2.07	Jardinage au potager
2.2.08	Soigner les plantes du jardin d'agrément
2.2.09	Tondre le gazon
2.2.10	Rénovation, réparation et production non spécifiées
2.2.11	Construction et rénovation de la maison (grands travaux)
2.2.12	Peindre, tapisser
2.2.13	Plomberie
2.2.14	Travaux d'électricité
2.2.15	Décoration d'intérieur
2.2.16	Charpenterie, menuiserie
2.2.17	Réparations au toit
2.2.18	Autres réparations de la maison
2.2.19	Réparations d'équipements ou de meubles
2.2.20	Entretien de véhicules
2.2.21	Production de biens pour le ménage
2.2.22	Réparations non spécifiées
2.3	Achats et utilisation de services
2.3.1	<i>Achats</i>
2.3.1.1	Achats de biens de consommation
2.3.1.2	Achats de biens durables (y.c. les démarches)
2.3.2	<i>Utilisation de services</i>
2.3.2.01	Services administratifs non spécifiés
2.3.2.02	Banque
2.3.2.03	Poste
2.3.2.04	Commune
2.3.2.05	Police ou gendarmerie
2.3.2.06	Impôts
2.3.2.07	Autres services publics
2.3.2.08	Autres services administratifs
2.3.2.09	Services aux véhicules non spécifiés
2.3.2.10	Entretien normal des véhicules
2.3.2.11	Réparation des véhicules
2.3.2.12	Lavage automatique des véhicules (Car-wash)
2.3.2.13	Contrôle technique des véhicules
2.3.2.14	Agence de voyage
2.3.2.15	Autres services non spécifiés
2.3.2.16	Bibliothèque ou vidéothèque
2.3.2.17	Blanchisserie, cordonnerie ou serrurerie
2.3.2.18	Contacts avec des institutions (téléphone ou écrits)
2.3.2.19	Services vétérinaires
3	Soins et éducation des enfants
3.1	Soins aux enfants
3.1.1	S'occuper des enfants sans spécification
3.1.2	Laver, donner le bain, habiller ou mettre au lit
3.1.3	Donner à manger et couper la viande
3.1.4	Soigner (médicaments, température)
3.1.5	Surveiller (non scolaire)
3.1.6	Accompagner des enfants (médecin ou hôpital)
3.2	Education des enfants

Liste des activités	
3.2.1	Jeux et lecture non scolaire
3.2.2	Conversation avec les enfants
3.2.3	Surveillance des devoirs et des leçons
3.2.4	Visite à l'école ou à la crèche
4	Soins personnels
4.1	Nourriture et boissons
4.1.1	Aux repas principaux
4.1.2	En dehors des repas principaux
4.2	Soins corporels
4.2.1	<i>Se laver, s'habiller ou se déshabiller</i>
4.2.1.01	Faire sa toilette
4.2.1.02	Prendre un bain ou une douche
4.2.1.03	Se maquiller ou se démaquiller
4.2.1.04	Se raser
4.2.1.05	Aller au wc
4.2.1.06	S'habiller ou se déshabiller
4.2.1.07	Autres soins personnels ou activités privées
4.2.1.08	Prendre des médicaments
4.2.1.09	Banc solaire (à domicile)
4.2.1.10	Sauna (à domicile)
4.2.2	<i>Recevoir des soins professionnels</i>
4.2.2.01	Piqûre (par tiers ou soi-même)
4.2.2.02	Pansement (par tiers ou soi-même)
4.2.2.03	Consultations ou visites médicales non spécifiées
4.2.2.04	Médecin généraliste
4.2.2.05	Médecin spécialiste
4.2.2.06	Dentiste
4.2.2.07	Kinésithérapie et autres services para-médicaux
4.2.2.08	Médecines parallèles
4.2.2.09	Autres soins médicaux
4.2.2.10	Services personnels non spécifiés
4.2.2.11	Coiffeur
4.2.2.12	Manucure, pédicure
4.2.2.13	Salon de beauté
5	Sommeil et repos
5.1	Dormir et se reposer
5.1.1	Dormir
5.1.2	Être alité ou grabataire
5.2	Se détendre et paresser
5.2.1	Se reposer, se détendre ou méditer
5.2.2	Prendre un bain de soleil
5.2.3	Fumer
5.2.4	Réfléchir
6	Enseignement et formation
6.1	Enseignement
6.1.1	Études non spécifiées
6.1.2	Cours à l'école ou à l'université
6.1.3	Faire ses devoirs et étudier
6.1.4	Activités annexes non spécifiées
6.2	Cours et formation
6.2.1	Formation professionnelle payée par l'employeur

Liste des activités	
6.2.2	Cours de langues
6.2.3	Auto-école
6.2.4	Cours de musique
6.2.5	Cours du soir et occasionnels
6.2.6	Autres cours
6.2.7	Etudes personnelles
6.2.8	Devoirs et travaux liés aux cours (sauf la formation professionnelle)
6.2.9	Cours non spécifiés
6.3	Pauses liées à l'enseignement et à la formation
6.3.0	Pauses liées à l'enseignement et à la formation
7	Activités sociales
7.1	Activités participatives
7.1.01	Bénévolat non spécifié
7.1.02	Membre d'un comité (bénévolat)
7.1.03	Travail administratif ou de comptabilité (bénévolat)
7.1.04	Préparation d'activités, aide liée à des activités (bénévolat)
7.1.05	Travail à la cantine, au bar, à la cuisine (bénévolat)
7.1.06	Bricolage ou réparation (bénévolat)
7.1.07	Information au public, distribution de tracts (bénévolat)
7.1.08	Activités liées à la collecte d'argent (bénévolat)
7.1.09	Autres activités (bénévolat)
7.1.10	Soins aux personnes âgées, malades ou invalides(bénévolat)
7.1.11	Distribution de repas (bénévolat)
7.1.12	Instructeur ou enseignant d'un cours (bénévolat)
7.1.13	Entraîneur ou arbitre (bénévolat)
7.1.14	Moniteur ou responsable de jeunesse (bénévolat)
7.1.15	Aide à un groupe de personnes (bénévolat)
7.1.16	Autres activités bénévoles pour des personnes
7.1.17	Activités pour une organisation de protection de l'environnement
7.1.18	Activités pour une organisation de protection des animaux
7.1.19	Activités non spécifiées aux organisations
7.1.20	Réunions et manifestations d'une organisation politique
7.1.21	Réunions et manifestations d'une organisation culturelle
7.1.22	Réunions et manifestations d'une organisation sociale
7.1.23	Réunions et manifestations d'une organisation de jeunesse
7.1.24	Cérémonies et pratiques religieuses
7.1.25	Activités religieuses et prières privées
7.1.26	Visite au cimetière
7.1.27	Enterrement
7.2	Contacts sociaux
7.2.1	Réunions, réceptions ou fêtes non spécifiées

Liste des activités	
7.2.2	Mariage
7.2.3	Anniversaire
7.2.4	Autres fêtes de famille
7.2.5	Autres fêtes avec des amis ou des collègues
7.2.6	Parler, discuter (sans circonstance particulière)
7.2.7	Téléphoner (amis, famille)
7.2.8	Ecrire (amis, famille)
7.2.9	Boire quelque chose ensemble (en dehors des repas)
7.3	Soins et aide aux tiers
7.3.1	S'occuper des adultes sans spécification
7.3.2	Donner des soins physiques aux personnes âgées ou malades
7.3.3	Donner des soins personnels (massage, coiffure)
7.3.4	Parler, informer, conseiller
7.3.5	Accompagner une personne chez le docteur, à l'hôpital ou à la maison de repos
7.3.6	Autres soins donnés aux adultes
8	Loisirs
8.1	Hobby, jeux et sport
8.1.1	<i>Hobby et jeux</i>
8.1.1.01	Travail à l'aiguille (tricot, crochet)
8.1.1.02	Peinture, dessin et graphisme
8.1.1.03	Film, photographie et vidéo
8.1.1.04	Sculpture
8.1.1.05	Céramique
8.1.1.06	Autres arts plastiques
8.1.1.07	Musique
8.1.1.08	Théâtre
8.1.1.09	Ballet ou danse
8.1.1.10	Arts littéraires
8.1.1.11	Autres arts du spectacle
8.1.1.12	Collectionner
8.1.1.13	Modélisme
8.1.1.14	Recherche (généalogie, botanique)
8.1.1.15	Autres hobby techniques
8.1.1.16	Jeux non spécifiés
8.1.1.17	Poupée
8.1.1.18	Jouets
8.1.1.19	Miniatures (voitures, personnages)
8.1.1.20	Jeux de société pour enfants
8.1.1.21	Autres jeux pour enfants
8.1.1.22	Jouer avec des animaux domestiques
8.1.1.23	Jeux de cartes en société
8.1.1.24	Echecs
8.1.1.25	Autres jeux pour adultes
8.1.1.26	Jeux sur ordinateur ou vidéo
8.1.1.27	Mots croisés
8.1.1.28	Jeux solitaires puzzle
8.1.1.29	Jeux de cartes solitaires
8.1.1.30	Autres jeux ou loisirs solitaires

Liste des activités	
8.1.1.31	Jeux solitaires non spécifiés
8.1.1.32	Jeux de hasard (lotto, pronostics, tiercé, tombola)
8.1.2	Sport
8.1.2.01	Activités sportives non spécifiées
8.1.2.02	Jogging ou courir
8.1.2.03	Cyclisme
8.1.2.04	Sports d'hiver
8.1.2.05	Patinage à roulettes (skating)
8.1.2.06	Sports de balle non spécifiés
8.1.2.07	Football
8.1.2.08	Tennis
8.1.2.09	Squash
8.1.2.10	Badminton
8.1.2.11	Tennis de table
8.1.2.12	Basket-ball et volley-ball
8.1.2.13	Autres jeux de ballon
8.1.2.14	Gymnastique, aérobic et fitness
8.1.2.15	Sports nautiques
8.1.2.16	Equitation
8.1.2.17	Haltérophilie et body-building
8.1.2.18	Athlétisme (sauf courir)
8.1.2.19	Autres sports
8.1.2.20	Activités liées aux sports
8.2	Récréation
8.2.01	Excursion et circuit touristique
8.2.02	Parc d'attraction
8.2.03	Zoo
8.2.04	Kermesse ou foire
8.2.05	Promenades avec le chien
8.2.06	Promenades
8.2.07	Golf
8.2.08	Natation
8.2.09	Pêche ou chasse
8.2.10	Cueillette de fruits ou de champignons
8.3	Sorties, spectacles et activités culturelles
8.3.1	Sorties
8.3.1.1	Bal, dancing ou discothèque
8.3.1.2	Bowling
8.3.1.3	Billard
8.3.1.4	Luna parc (salle de jeux électroniques)
8.3.2	Spectacles et activités culturelles
8.3.2.1	Spectacles et activités culturelles non spécifiés
8.3.2.2	Cinéma
8.3.2.3	Théâtre ou concert
8.3.2.4	Exposition ou musée
8.3.2.5	Spectateur aux manifestations sportives
8.3.2.5.1	Football
8.3.2.5.2	Basket-ball

	Liste des activités
8.3.2.5.3	Volley-ball
8.3.2.5.4	Courses de motos ou d'automobiles
8.3.2.5.5	Athlétisme
8.3.2.5.6	Natation
8.3.2.5.7	Cyclisme
8.3.2.5.8	Spectateur d'autres sports
8.3.2.6	Cirque
8.3.2.7	Autres activités de loisir et de culture
8.4	Médias
<i>8.4.1</i>	<i>Télévision et vidéo</i>
8.4.1.1	Regarder la télévision
8.4.1.2	Regarder un film vidéo
<i>8.4.2</i>	<i>Musique</i>
8.4.2.1	Ecouter la radio
8.4.2.2	Ecouter de la musique (cassette, CD, disque)
<i>8.4.3</i>	<i>Presse écrite</i>
8.4.3.0	Lire la presse écrite
<i>8.4.4</i>	<i>Nouveaux médias</i>
8.4.4.1	L'ordinateur comme hobby (jeux non compris)
8.4.4.2	L'ordinateur pour communiquer (internet, e-mail)
9	Déplacements
9.1	Déplacements pour des enfants
9.1.1	Activités sportives et culturelles
9.1.2	École ou crèche
9.1.3	Autres déplacements pour des enfants
9.2	Autres déplacements
9.2.0	Autres déplacements

Informations

Où trouver l'information de l'I.N.S. ?

Dans cinq grandes villes du pays, l'I.N.S. met à la disposition du public :

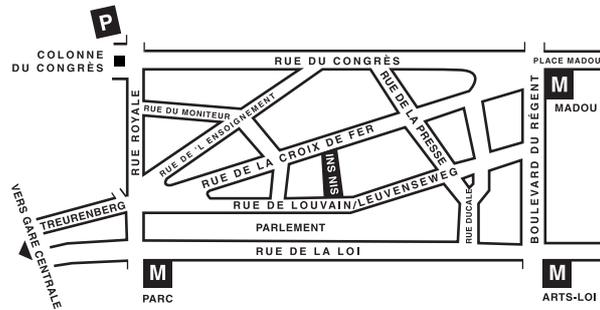
- ◇ Des annuaires et des publications spécialisées ainsi qu'une sélection de disquettes et de cédéroms.
- ◇ Une salle de lecture où il est possible de consulter les publications de l'I.N.S., d'autres ministères ou d'institutions belges et internationales.

Toutes nos bibliothèques sont accessibles les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Bruxelles

Rue de Louvain 44, 1000 Bruxelles
tél. 02/548 63 65 – 02/548 63 66 fax 02/548 63 67
courriel : info@statbel.fgov.be

Train (B) : Gare Centrale ou Congrès
Métro (M) : ligne 1A et 1B, station Parc ou Arts-Loi
ligne 2, station Arts-Loi ou Madou
Tram-Bus : 92, 93, 94 arrêt Parc
65, 66 arrêt Presse
29, 63 arrêt Congrès
Parking (P) : Cité administrative (payant)



Anvers

Italiëlei 124 - bus 85, 2000 Antwerpen
tél. 03/229 07 00 fax 03/233 28 30
courriel : info.antwerpen@statbel.fgov.be

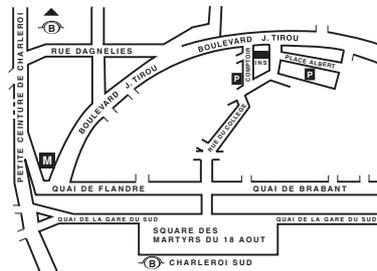
Train (B) : Centraal Station
Métro (M) : arrêt Opera
Tram-Bus : accès facile (Fr. Rooseveltplaats)



Charleroi

Centre Albert, place Albert 1er, 8e étage, 6000 Charleroi
tél. 071/ 32 44 72 fax 071/ 32 44 71
courriel : info.charleroi@statbel.fgov.be

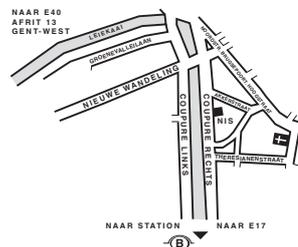
Train (B) : Charleroi Sud, 10 min depuis la gare (Place Buisset,
Rue du Collège, Rue de Marchienne)
Bus : arrêt Tirou
Autoroute : petite ceinture de Charleroi - sortie Gare du Sud
Parking (P) : payant face à l'INS



Gand

Coupure rechts 620, 9000 Gent
tél. 09/267.27.00 fax 09/267.27.29
courriel : info.gent@statbel.fgov.be

Train (B) : Gent St. Pieters
Tram-Bus : 40, 43 arrêt Theresianenstraat
Autoroute : accès aisé par autoroute E40 (sortie N° 13 -
Gent - West/Drongen)
Parking (P) : au long de la "Coupure Rechts"



Liège

Bd de la Sauvenière 73-75, 4000 Liège
tél. 04/223.84.11 fax 04/222 49 94
courriel : info.liege@statbel.fgov.be

Train (B) : Gare des Guillemins ou Gare du Palais
Tram-Bus : (Guillemins) 1 et 4 arrêt Sauvenière
Parking (P) : Neujean (à 20 m - même trottoir)
Mercure (en face)



L'I.N.S. diffuse de nombreux produits qui donnent une image chiffrée de la réalité socio-économique belge.

Ces produits, repris dans notre catalogue, sont disponibles auprès de nos centres régionaux ou auprès de notre service de Documentation - vente de Bruxelles. Notre catalogue vous sera envoyé sur simple demande. (voir adresses ci-contre).

Vous trouverez également un extrait de nos données, ainsi que la liste de nos publications sur notre site Internet : <http://statbel.fgov.be>

Publications analytiques (extrait)

Études statistiques

La série «Études statistiques» présente des analyses couvrant les différents aspects de la situation de notre pays (territoire, démographie, société, économie, finances,...).

Nos statisticiens et d'autres auteurs vous y proposent des descriptions de méthodologie ou leurs réflexions basées sur nos statistiques.

Monographies du recensement

Des professeurs, des chercheurs et autres experts se sont penchés sur les résultats du Recensement de la Population et des Logements de 1991. Ces données exhaustives leur ont permis d'analyser en profondeur différents aspects de la situation belge face à l'évolution de la population et des familles, la fécondité, la mobilité, l'emploi, la scolarisation, le logement et l'urbanisation. Le fruit de leur collaboration est édité par l'I.N.S. dans une série de onze monographies disponibles en français et en néerlandais.

Quelques autres publications

Publications générales

Annuaire de statistiques régionales
Bulletin de statistique - *Mensuelle*

Territoire et environnement

Statistique de l'occupation du sol (**disquette**)

Population

Mouvement de la population - *Annuelle*

Société

Enquête sur les budgets des ménages - *Annuelle*
Causes de décès - *Annuelle*

Économie et finances

Vente de biens immobiliers - *Annuelle*
La conjoncture - *Mensuelle*

Agriculture

Recensement agricole et horticole
au 15 mai - *Annuelle*

Industrie

Production industrielle et construction - *Mensuelle*

Commerce, services et transports

Statistiques mensuelles du transport - *Mensuelle*
Commerce intérieur - *Annuelle*

Études statistiques déjà publiées

Numéro	Titre
-	Tableau "Entrées-Sorties" de la Belgique pour 1959 (3 tomes), description générale de la méthode de calcul, demande finale au prix d'acquisition et investissements par branche d'activité, les coefficients techniques et la matrice inverse.
1	Analyse de la demande d'après les enquêtes sur les budgets des ménages effectués en Belgique en 1948-1949 et 1956-1957.
2	Croissance du revenu national de 1948 à 1959 et prévisions sur cette base pour les années à venir. Les dépenses des ménages en combustibles solides, électricité et gaz de ville de 1948 à 1959. Les élasticités de la demande des ménages en charbon, gaz et électricité aux prix et aux revenus d'après les séries chronologiques 1948-1959.-Prévisions relatives à la consommation des ménages en 1965.
3	Sur quelques aspects de la précision d'estimations basées sur les enquêtes de budgets ménagers. Répartition par province et par région linguistique du produit intérieur global et de la valeur ajoutée relative aux diverses branches d'activité.
4	Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1962.
5	Enquête sur les budgets des ménages 1961 - Description de la méthode - Revenu, consommation et épargne de dix groupes sociaux.
6	La valeur ajoutée par branche d'activité et par travailleur dans les différentes provinces et régions linguistiques de 1955 à 1959. Évolution de la concentration industrielle, variation du rendement, des rémunérations, de la valeur ajoutée et des investissements avec la dimension des établissements industriels.
7	Enquête sur les budgets des ménages 1961 - Structure du budget selon les charges familiales et selon les régions linguistiques - Étude du caractère représentatif de l'enquête sur les budgets des ménages.
8	Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1963 - Principales caractéristiques de l'évolution.
9	Enquête sur les budgets des ménages 1961 - Structure du budget selon la classe d'importance des communes et selon la branche d'activité ou le chef de ménage est occupé - Structure du budget selon l'épargne positive ou négative des ménages.
10	La révision 1964 de l'indice de la production industrielle. Indice de la production de biens intermédiaires, de biens de consommation et de biens d'investissement. Décomposition des séries chronologiques en leurs composantes suivant diverses méthodes - Application à quelques séries belges.
11	Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1964 - Le développement économique et social.
12	Croissance économique des provinces et régions linguistiques 1955-1963.
13	Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1965.
14	Situation actuelle de la statistique régionale. Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques. Répartition régionale du revenu national en 1961. Croissance économique des provinces et des régions linguistiques de 1962 à 1964.
15	Emploi et rémunération du travail par branche d'activité industrielle dans les provinces et régions linguistiques de 1955 à 1964.
16	Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1966.
17	Typologie des communes belges d'après le degré d'urbanisation au 31 décembre 1961. Comparaison des enquêtes de 1961 et de 1963 sur les budgets des ménages d'ouvriers et d'employés.
18	Répartition de la valeur ajoutée des différentes branches d'activité et du produit intérieur global par province et par région linguistique - Années 1965 et 1966 Les indices régionaux de la production industrielle (base 1964=100); La réforme de l'indice des prix de détail.
19	Les comptes nationaux de la Belgique 1963-1967.
20	Les comptes nationaux de la Belgique 1965-1968.
21	Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1969.
22	Tableau "Entrées-Sorties" de la Belgique pour 1965.
23	Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1965 à 1968. Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques - Années 1966 à 1968.
24	Vers un développement des comptes nationaux.
25	Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1970.

Études statistiques déjà publiées

Numéro	Titre
26	Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1963-1970. Les investissements des producteurs-distributeurs d'électricité: tests des hypothèses de l'accélération et de la capacité.
27	La division des communes belges en secteurs statistiques. Les investissements industriels des régions linguistiques de 1955 à 1969. Tableau "Entrées-Sorties" 1965. Données complémentaires sur l'emploi par branche d'activité.
28	Les comptes nationaux de la Belgique 1963-1971.
29	Les loyers des logements en 1970 et 1971.
30	Valeur ajoutée par travailleur dans l'industrie de 1953 à 1969. Les investissements industriels des provinces de 1955 à 1969.
31	Étude de quelques applications des équations de récurrence. Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1963-1971.
32	Ajustements makehamiens, optimaux au sens des moindres carrés, d'une table de mortalité sur un intervalle d'âge déterminé. Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1966 à 1971. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
33	Les comptes nationaux de la Belgique 1965-1972.
34	Les comptes nationaux de la Belgique. Estimations en prix de 1970 pour la période de 1953-1964. Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1965-1972.
35	Tables de mortalité 1968-1972. A propos d'ajustements makehamiens d'une table de mortalité.
36	Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1963.
37	L'industrie céramique de 1957 à 1972. Les carrières et les industries connexes de 1955 à 1972. L'industrie de la terre cuite de 1955 à 1972.
38	Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (I).
39	Analyse des éléments actuariels résultant des tables de mortalité ajustées HS (1968-1972), HD (1968-1972) et HFR (1968-1972). Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1971. Livraisons à l'étranger par branche d'activité et par région linguistique.
40	Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1974.
41	Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (II).
42	Tables de mortalité par régions linguistiques et pour la période 1968-1972. Quelques données de base sur l'évolution démographique de la Belgique et de ses régions. Le loyer des logements en 1973.
43	Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1966-1974. Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1970 à 1974. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique. Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1972. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région linguistique. Les investissements industriels des provinces et des régions linguistiques de 1970 à 1974.
44	Le chiffre d'affaires des entreprises et leurs achats de biens d'investissement depuis le 1er janvier 1971, sur base des déclarations à la taxe sur la valeur ajoutée.
45	Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1975.
46	Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (III).
47	Estimations de la population 1976-1985 pour le Royaume et ses régions. Tables de mortalité par état matrimonial pour la période 1968-1973.
48	Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1966-1975. Comparaison de diverses mesures de la concentration dans les secteurs industriels en Belgique. Taux de variation moyen d'une série chronologique sur un intervalle de temps donné - Taux idéal de Pesek - Application à la croissance économique et aux investissements industriels des régions linguistiques et du Royaume de 1970 à 1974.
49	Tableau "Entrées-Sorties" de la Belgique pour 1970.

Études statistiques déjà publiées

Numéro	Titre
50	Enquête sur les budgets des ménages 1974-1974 (IV). Enquête sur les budgets des ménages d'indépendants 1973-1974.
51	Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1973. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région linguistique. Typologie des communes belges d'après le degré d'urbanisation au 31 décembre 1970. Réflexions sur l'emploi optimal des agents chargés des contrôles des recensements agricoles et horticoles en Belgique. La répartition des revenus personnels en Belgique: analyse statique. Les budgets communaux 1972-1975.
52	Les comptes nationaux de la Belgique 1967-1976. Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1967-1976.
53	Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1974. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région. Concentration industrielle en économie ouverte: le cas de la Belgique.
54	Les comptes nationaux de la Belgique 1968-1977.
55	Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1975. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région. Croissance économique des provinces et régions de 1970 à 1976. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
56	Les régions urbaines belges. Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1968-1977. Les comptes sociaux européens.
57	Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1978.
58	Statistiques au service des entreprises - Description et méthodologie.
59	Nouvelles perspectives de population (1976-2000) pour la Belgique, ses régions et ses arrondissements.
60	Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1976. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région. Croissance économique des provinces et régions - Année 1977. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et par région géographique.
61	Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1979.
62	Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1977. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région. Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux.
63	Neuf cent mille étrangers en Belgique. Reflet de la récente évolution socio-économique et de la situation géographique du pays. Dispersion et relations de niveau élémentaire des noyaux d'habitat en Belgique. Situation en 1980 (avec carte hors texte).
64	Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1980.
65	L'utilisation du sol en Belgique et son évolution depuis 1934 sur base des données cadastrales.
66	Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1970-1980. Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1978. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
67	Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1981.
68	Localisation et structure de la population agricole belge.
69	Mortalité due au cancer en Belgique 1960-1979. Première analyse. Évolution de la concentration industrielle en Belgique. Croissance économique des provinces et régions de 1975 à 1979. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
70	Tableau "Entrées-Sorties" de la Belgique pour 1975.
71	Les comptes nationaux de la Belgique 1971-1982.
72	Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1979. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région. Subdivision des communes en quartiers en vue du recensement général de la population et des logements de 1981.
73	Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1983.

Études statistiques déjà publiées

Numéro	Titre
74	Répartition régionale de l'activité de l'industrie des fabrications métalliques en 1982 et 1983 selon la statistique mensuelle. Quelques résultats du recensement général des logements du 1er mars 1981.
75	L'enquête de contrôle, un instrument permettant de déceler les erreurs dans les déclarations des effectifs et de déterminer la variance des réponses. Recensement agricole et horticole du 15 mai 1979 en Belgique.
76	Les comptes nationaux de la Belgique 1975-1984.
77	Quel avenir pour le recensement de la population? Le commerce extérieur de l'U.E.B.L en 1984.
78	Les comptes nationaux de la Belgique 1976-1985.
79	Croissance économique des provinces et régions de 1975 à 1984.
80	Quelques données sur l'évolution de la population active de 1970 à 1981.
81	Le commerce extérieur de l'U.E.B.L en 1986. Répartition régionale de l'activité des fabrications métalliques en 1984 et 1985 selon la statistique mensuelle.
82	Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions, période 1980-1983. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
83	Les comptes nationaux de la Belgique 1976-1986.
84	Tableau "Entrées-Sorties" de la Belgique pour 1980.
85	Les comptes nationaux de la Belgique 1976-1987.
86	Quelques données issues du recensement de la population au 1er mars 1981 sur la mobilité géographique de la main-d'oeuvre. Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions. Période 1984-1985. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région. Répartition régionale de l'activité de l'industrie des fabrications métalliques en 1986 et 1987 selon la statistique mensuelle.
87	Tableau "Entrées-Sorties" énergie de la Belgique pour 1980.
88	Les comptes nationaux de la Belgique 1980-1988.
89	Les régions urbaines belges en 1981. Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions - Année 1986. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
90	Les comptes nationaux de la Belgique 1980-1989.
91	Croissance économique des province et régions de 1980 à 1988. Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions - Année 1987. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
92	Les étrangers en Belgique d'après les recensements.
93	Les comptes nationaux de la Belgique 1980-1990.
94	La mortalité en Belgique à l'aube des années 90. Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions - Année 1988. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
95	Les comptes nationaux -SEC- 1980-1991. Agrégats - Comptes.
96	Les comptes nationaux -SEC- 1970-1991. Comptes et tableaux détaillés.
97	Les comptes nationaux -SEC- 1980-1992. Agrégats - Comptes.
98	Les comptes nationaux -SEC- 1980-1992. Comptes et tableaux détaillés.
99	Orientation à l'exportation du Royaume, des régions, des provinces, des arrondissements et du Brabant flamand et wallon - Période 1980-1989. Livraisons industrielles à l'étranger par branche d'activité et par région.
100	Intrastat: une prévision des répercussions sur la qualité de la statistique belge du commerce intra-communautaire après 1992.
101	Les comptes nationaux -SEC- 1981-1993. Agrégats - Comptes.
102	Répartition régionale de l'emploi intérieur - Période 1980-1992.
103	Comptes nationaux -SEC- 1981-1993. Comptes et tableaux détaillés.
104	Les régions urbaines belges en 1991.

Les publications de l'I.N.S.

Études statistiques déjà publiées

Numéro	Titre
105	La fécondité en Belgique de 1991 à 1995.
106	La variabilité des réponses dans les enquêtes statistiques - <i>estimation théorique et pratique</i>
107	Santé et mortalité foeto-infantile
108	Espérance de vie en bonne santé selon le statut socio-économique en Belgique
109	Mortalité après la perte du partenaire



Première édition

Achevé d'imprimer
par l'imprimerie de l'INS
B-1000 Bruxelles

Avril 2002